



**2014** *Rapport  
d'activités*

## Editorial Alain ANZIANI



Chaque année, la publication du rapport d'activité est l'occasion de faire le bilan d'une intense activité municipale au service des habitants de Mérignac.

2014 a été une année de changement à plus d'un titre : équipe municipale renouvelée, arrivée de notre nouveau Directeur Général des Services, mise en œuvre des premières actions de notre feuille de route, mise en place d'outils de pilotage, lancement du processus de métropolisation et de la dynamique de modernisation qui s'incarnera dans notre projet d'Administration...

Dans ce contexte, les agents de la Ville ont mené à bien leurs missions avec une exigence, partagée par les élus : répondre avec efficacité aux besoins quotidiens des Mérignacais. Ce rapport d'activité en est une illustration dans les nombreux domaines couverts par l'action municipale.

Au-delà du travail quotidien réalisé par nos services municipaux, 2014 a également vu naître de nouvelles réalisations qui ont marqué notre Ville : la 1<sup>ère</sup> édition du Mérignac Photographic Festival, le lancement des travaux de Thalès, la création des Dimanches Vitalité, l'ouverture de la Plaine de loisirs sportifs à Beutre, la poursuite de la ZAC du Centre-Ville, la mise en place d'un marché biologique hebdomadaire, le renouvellement de nos conseils de quartier, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, ou encore l'ouverture de la crèche Pomme d'Api sont autant d'exemples qui incarnent le dynamisme et le savoir-faire de Mérignac.

Pour autant, il nous reste de nombreux défis à relever car la ville évolue sans cesse. Nous disposons de tous les ingrédients. J'ai confiance dans notre capacité collective à nous adapter pour continuer de proposer un service public moderne et innovant pour tous les Mérignacais.

**Alain Anziani**  
Maire de Mérignac  
Sénateur de la Gironde

## Editorial Laurent BOURGÈS



C'est avec un réel plaisir que je vous adresse le nouveau rapport d'activité des services de la Ville de Mérignac. Celui-ci ne peut être le reflet exhaustif des réalisations au quotidien des quelque 1 400 agents municipaux, car beaucoup d'actions restent discrètes, continues, collectives et anonymes. Ce travail de fond fait partie de nos missions de service public, au service du public. Mais une fois dans l'année, il est bon de faire savoir nos savoir-faire à travers la restitution d'actions phares.

Ce rapport est profondément revisité par rapport à la forme que chacun connaissait jusqu'à présent. Il arrive à un moment clé dans la vie de la collectivité. J'ai missionné l'Observatoire pour réaliser un document charnière entre la Feuille de route -déclinaisons des engagements de campagne en actions opérationnelles pour les 5 ans à venir- et le projet d'Administration en cours de construction. 2014 a été une année de transition et de construction de fondations nouvelles, 2015 sera une année riche en modifications et en changements internes. Le présent rapport d'activité est un des reflets de ces évolutions qui vont transformer peu à peu l'image de notre administration ainsi que ses modes de fonctionnement. Mais n'anticipons pas les futures étapes. Ce rapport fait le lien, il fait sens au regard de la dynamique à l'œuvre depuis le printemps 2014.

A terme, ce support d'information à la fois interne (pour l'ensemble du personnel) et externe pour les administrés nous aidera à mieux évaluer et suivre notre action au regard des orientations définies par les élus, actions dont la colonne vertébrale est désormais constituée par nos politiques publiques. Chacun pourra ainsi connaître précisément l'avancement des travaux et des réalisations de l'année passée et ceux à venir. En attendant, je vous laisse découvrir ce bilan 2014 qui illustre l'engagement et le professionnalisme des agents pour faire de Mérignac, une ville solidaire et exemplaire. Merci à tous.

**Laurent Bourgès**  
Directeur Général des Services

# SOMMAIRE

Une ville... dynamique

Développement économique  
Économie sociale et solidaire  
Emploi - Insertion - Formation  
Commerce - Artisanat  
Tourisme

page 10  
page 12  
page 13  
page 16  
page 18

Une ville... à vivre

Aménagement urbain  
Logement - Habitat  
Espaces publics / Environnement  
Déplacements  
Agenda 21  
Plan Climat-Énergie territorial  
Territoire numérique

page 22  
page 25  
page 27  
page 30  
page 32  
page 35  
page 38

Une ville... solidaire

Action sociale  
Lutte contre les discriminations  
Santé  
Handicap  
Maisons de quartier  
Politique de la Ville  
Vie associative

page 42  
page 44  
page 46  
page 48  
page 49  
page 50  
page 51

Une ville... citoyenne

Tranquillité  
Proximité  
Démocratie locale  
Hygiène publique  
Accueil Citoyenneté

page 54  
page 56  
page 59  
page 61  
page 63

Une ville... en forme

Équipements et entretien du patrimoine sportif  
Éducation physique et sportive,  
inter-classe, vacances sportives,  
centres de vacances et de loisirs  
Soutien aux associations  
Stade nautique

page 66  
page 68  
page 71  
page 73

Une ville... créative

Action culturelle  
Médiathèque municipale  
Conservatoire municipal  
Archives communales

page 76  
page 79  
page 82  
page 84

Une ville... pour tous les âges

Éducation  
Petite enfance  
Jeunesse  
Seniors  
Intergénération

page 88  
page 91  
page 94  
page 96  
page 98

Appui et support aux  
Politiques Publiques

Direction Générale des Services  
Ressources Humaines  
Finances  
Direction des Systèmes d'Information  
Communication externe  
Communication interne

page 103  
page 104  
page 107  
page 110  
page 113  
page 115

# Une année dans la vie de Mérignac

JANVIER



Distribution de kits hydroéconomiques « mac eau » à la population

FÉVRIER



Handisport : accueil au gymnase Colombier d'une manche du championnat de France de fauteuil rugby, une discipline intense et spectaculaire

MARS



Mise en place de la nouvelle équipe municipale avec 49 élus

AVRIL



Exposition « Doux-Amer » Vieille Église

Dimanche Vitalité au Bois du Burck

MAI



Organisation du 1<sup>er</sup> Merignac Photographic Festival

JUIN



3<sup>ème</sup> édition des Escales d'été du 5 juillet au 23 août

JUILLET



Ouverture de la plaine des loisirs sportifs à Beutre

AOÛT



Réforme des rythmes scolaires : c'est parti !



SEPTEMBRE

OCTOBRE



Mérignac récompensée du trophée AFNOR lors du colloque organisé autour de la relation usager, pour la qualité de son accueil physique, téléphonique, du traitement du courrier et des mails

NOVEMBRE



Les 10 ans de la Maison Des Associations

DÉCEMBRE



Réunions de 10 Conseils de Quartiers avec M. le Maire

# Organigramme



*Une ville... dynamique*

Développement économique



Mérignac est une ville incontournable dans le rayonnement économique de la région. Elle constitue un important bassin d'emplois et une opportunité pour tous. Son attractivité tient en partie à la présence de l'aéroport : un des moteurs du développement économique de l'agglomération bordelaise.

CHIFFRES CLÉS

25 zones d'activités	50 000 emplois privés et publics	1 600 entreprises	1 <sup>er</sup> pôle économique d'Aquitaine
----------------------	----------------------------------	-------------------	---

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

- 1 Développer Bordeaux-Aéroparc
- 2 Repenser les zones commerciales et d'activités

FAITS MARQUANTS

Nouveau Campus Thalès 1

La **société THALÈS** a choisi le territoire de la Ville pour y implanter sa nouvelle usine regroupant ses sites actuels situés sur les communes de Pessac et du Haillan.

Le projet développe un campus d'une surface de plancher de 63 432 m<sup>2</sup> sur une parcelle de près de 16 hectares et pour environ 2300 emplois.

Il sera situé le long de la voie nouvelle Marcel Dassault entre le giratoire de l'Association des «Girondins de Bordeaux» et l'avenue du Phare.

Le permis de construire a été accordé le 20 juin 2014.

**Les travaux ont démarré** par le défrichage du terrain à l'automne 2014 et se poursuivent par la construction des bâtiments pour une livraison du projet à l'été 2016 et une **mise en service du campus Thalès en janvier 2017**.

CHIFFRES CLÉS

2 300 emplois créés	63 432 m <sup>2</sup> de surface de plancher	2 ans de partenariat pour les procédures	16 ha de terrain	2 ans de chantier
---------------------	--	--	------------------	-------------------



TÉMOIGNAGE



Maxime de PERSON  
Directeur du Développement Economique

« Le développement économique est le premier moteur de la transformation urbaine de Mérignac. Les 20 premières opérations actuelles enregistrées sur le territoire de Mérignac représentent plus d'un milliard d'euros d'investissements, financés à plus de 80% par des acteurs privés. L'attractivité et la crédibilité économiques sont donc indispensables pour notre ville.

Le projet le plus emblématique est évidemment l'implantation du futur campus de Thalès (plus de 200 millions d'euros d'investissements) qui renforce l'emploi à Mérignac et le poids de la filière aéronautique sur l'ensemble du territoire».



Nouvelle édition de l'annuaire des entreprises

L'annuaire des entreprises est réalisé en partenariat avec le **Club des entreprises** depuis 5 ans. Il recense environ **1 600 acteurs économiques** et il est diffusé gratuitement à 5 000 exemplaires auprès d'un public ciblé (entreprises, commercialisateurs immobiliers, promoteurs, investisseurs, partenaires, journalistes).

Le document réalisé est à la fois exemplaire (très peu de territoires en sont dotés) et peu coûteux (essentiellement financé par la publicité).

Sa réalisation illustre à la fois la qualité du travail de l'Observatoire économique de la Ville, sollicité quotidiennement par ailleurs, le marketing territorial mené par Mérignac et le rôle fondamental du Club des entreprises.

→ ET DEMAIN ?

Campus Thalès

- ◆ Un permis de construire modificatif accordé le 6 février 2015 afin de créer une extension au projet initial de 7 470 m<sup>2</sup> supplémentaires pour un total de 63 432 m<sup>2</sup> de surface de plancher.
- ◆ La cérémonie de pose de la 1<sup>ère</sup> pierre a eu lieu le 10 avril 2015.
- ◆ Les travaux se poursuivent sur 2015 avec la construction des bâtiments.

Annuaire des entreprises

- ◆ Version internet complémentaire en janvier 2015.



## Économie sociale et solidaire

Dans un contexte économique difficile, Mérignac encourage des projets d'avenir appliquant le concept d'économie sociale et solidaire. La Ville continue de développer des actions qui permettent d'introduire une logique de durabilité dans la politique économique et d'ancrer des emplois de proximité.



## Emploi - Insertion - Formation

Pour une plus grande cohérence et lisibilité des différents dispositifs d'aides au retour à l'emploi, la Ville souhaite simplifier et renforcer le dispositif de soutien à l'emploi et à la formation en rassemblant ses forces autour d'un Centre Emploi Insertion Formation.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 5** Favoriser l'économie sociale et solidaire
- 7** Encourager la consommation responsable

### FAITS MARQUANTS

#### Ateliers de « recherche de réponses innovantes et solidaires » **5**

Dans le but de soutenir et intégrer de nouvelles initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et ainsi développer des réponses sur le territoire, la Ville a sollicité, en octobre 2014, **la Fabrique à Initiatives** portée par ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale).

Ainsi, des ateliers dits de « Recherche » ont été identifiés selon 4 thématiques :

- ◆ **Avec les entreprises** afin de créer du lien entre les entreprises de l'ESS et les entreprises dites classiques de la Ville en identifiant des opportunités de marchés permettant de générer des pistes de travail collaboratif,
- ◆ **Avec les jeunes créateurs** accompagnés par *la Fabrique à projets* de la Mission locale Technowest,
- ◆ **Avec les familles monoparentales,**
- ◆ **Avec les personnes âgées.**

L'action de la **Fabrique à Initiatives** a commencé par une rencontre avec le Club des entreprises et les responsables des commissions.

La démarche a été validée en décembre 2014.

### TÉMOIGNAGE



**Marina BARRAU**  
Responsable du service Emploi Insertion

« Dans le but de soutenir et intégrer de nouvelles initiatives de l'ESS (l'Économie Sociale et Solidaire) et ainsi développer des réponses sur le territoire, 4 ateliers « Recherche » animés par ATIS (Association Territoire et Innovation Sociale) ont été identifiés et validés. Ces ateliers seront mis en place en 2015 avec l'appui du Service Emploi Insertion. »

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Démarrage du 1<sup>er</sup> atelier avec les entreprises.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 3** Créer un centre d'Emploi Insertion Formation

### FAITS MARQUANTS

#### Manifestation « Les rencontres pour l'emploi »

Les **rencontres pour l'emploi** ont pour objectif premier de favoriser une **rencontre privilégiée entre les employeurs et les demandeurs d'emploi** à travers différents supports (ateliers, tables rondes, recrutements directs).

Ces rencontres sont élaborées et mises en place depuis 2010 par le Service Emploi Insertion de la Ville en lien avec les partenaires ADSI/PLIE, Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, etc.

De nouveaux thèmes ont été ouverts dans le cadre des ateliers afin de mieux répondre aux attentes des demandeurs d'emploi : construire mon réseau, bouger futé, conseils en image, atelier spécifique pour personnes sourdes notamment.

De nouvelles tables rondes ont favorisé la connaissance des secteurs hôtellerie/restauration, propreté/hygiène par exemple.

Lors de ces rencontres, une **journée spécifique « 100% jeunes »** a été proposée avec un accueil commun BIJ et Mission Locale.

Pour cette session 2014, la Ville a programmé une autre journée spécifique avec une table ronde en direction des entreprises ayant pour thème « l'entreprise citoyenne dans son recrutement »

La manifestation s'est déroulée du 7 au 11 avril 2014, période favorable pour les recrutements.



### CHIFFRES CLÉS

Plus de **70**  
entreprises

**1 270**  
entretiens de recrutements

**340**  
jeunes sur la journée  
« 100% jeunes »

Près de **2 200**  
personnes sur  
les ateliers, tables  
rondes et entreprises

## La dynamique de groupe comme nouveau levier pour l'insertion

### 1 - Conforter le collectif pour les salariés en contrat aidé :

Le salarié en **contrat aidé** (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi - CAE) bénéficie d'un accompagnement individuel spécifique dans le cadre du PLIE, de la Mission Locale, Pôle Emploi ou encore MAS pour mentionner les plus récurrents.

À côté de cet accompagnement individualisé, il a semblé plus que nécessaire de mettre en place des **actions collectives**.

Ainsi, en 2014 ont été confortées ces sessions collectives qui ont pour objectifs de :

#### ◆ En début de contrat :

- \* expliquer le rôle du tuteur, la place du salarié en contrat aidé, l'informer sur ses relais, remettre le guide du salarié et répondre aux questions.

#### ◆ En fin de contrat :

- \* informer sur les droits et devoirs après le CAE, et sur les démarches administratives,
- \* valoriser l'attestation d'expérience.

#### ◆ Atelier collectif de recherche d'emploi :

- \* prolonger la dynamique du CAE,
- \* atteindre plus rapidement l'emploi classique et donc gagner en autonomie.

### CHIFFRES CLÉS

42

personnes en CAE

10

services d'accueil concernés sur la Ville par les ateliers collectifs pour les CAE

50

% des personnes ont un emploi à l'issue du CAE

### 2 - Organisation d'ateliers collectifs d'accompagnement pour la mise en emploi :

Des référents PLIE et des agents du Service Emploi Insertion travaillent conjointement sur des actions pour mener un **accompagnement des Mérignacais adultes vers/et dans l'emploi**.

En 2014, a été reconduite une expérimentation initiée par le Service Emploi en direction des participants PLIE très peu autonomes. Il s'agit d'une **action adaptée et collective d'aide à la recherche d'emploi** avec un positionnement direct sur offre en fonction des profils.

L'objectif est de proposer une alternative à l'accompagnement individuel et de favoriser la remise en emploi d'un public peu autonome dans sa recherche et en capacité de travailler.

Ces **ateliers**, constitués de 6 à 8 participants, sont co-animés par une référente et une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP).

En prolongation de cet atelier, peuvent être menées des élaborations de CV et lettres de motivation ainsi que des préparations à l'entretien d'embauche avec simulations d'entretien.

### CHIFFRES CLÉS

294

mérignacais adultes accompagnés dans le cadre du PLIE par le Service Emploi Insertion

23

ateliers collectifs sur un semestre en 2014

17

participants aux ateliers collectifs

70

% de remise en emploi pendant et à l'issue de l'atelier



### TÉMOIGNAGE



Martine GUIRBAL  
Conseillère en Insertion Professionnelle

« La Ville accueille des jeunes en Emplois d'Avenir. Ainsi les chefs de services et les tuteurs ont reçu une information et une formation sur ces nouveaux contrats aidés. Le Service Emploi Insertion joue un rôle d'interface entre le service d'accueil, le jeune et la mission locale afin de favoriser la progression du parcours d'insertion avec la mise en œuvre de formations qualifiantes et/ou diplômantes. »

## Mise en œuvre des emplois d'avenir

Créés en novembre 2012, les emplois d'avenir sont des contrats aidés qui sont destinés à **insérer durablement des jeunes** de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés dans le monde du travail (une collectivité ou une association, voire une entreprise).

La Ville de Mérignac s'engage à contribuer à **l'insertion professionnelle** des jeunes en procédant à des recrutements dans le cadre de ce dispositif.

Aussi, 2 jeunes ont déjà été embauchés en 2013. En 2014, la Ville s'est engagée dans **5 nouveaux contrats**.

Il a semblé opportun pour la Ville d'organiser une rencontre entre les différents intervenants afin que chacun puisse mieux identifier son rôle et ceci avant le démarrage du contrat.

Ainsi des réunions ont eu lieu avec la participation de la conseillère Mission Locale, le tuteur, le chef de service et le Service Emploi Insertion.

Lors de cette présentation, le **livret du tuteur d'Emploi d'Avenir** a été remis.

Le tuteur reçoit une formation via le CNFPT.

La rencontre et la présentation du schéma d'accompagnement a permis de mieux appréhender ce dispositif spécifique.

### CHIFFRES CLÉS

7

emplois d'avenir

667

heures de formation

3

jeunes en emploi d'avenir en cours de formation diplômante/qualifiante

### → ET DEMAIN ?

#### « Les rencontres pour l'emploi »

- ◆ Nouveau format à l'étude pour mieux correspondre à un public en difficulté.
- ◆ Table ronde spécifique sur « la création d'entreprises ».
- ◆ Journée 100% Jeunes renouvelée.

#### La dynamique de groupe

- ◆ Poursuite de cette expérimentation qui répond favorablement aux préoccupations des salariés ou des demandeurs d'emploi.
- ◆ Mesure des conséquences de la mutualisation de certains services accueillant des contrats aidés et recherche de nouvelles possibilités si besoin.

#### Emplois d'avenir

- ◆ Lien entre les tuteurs et les salariés continu pour assurer la meilleure médiation entre les intervenants.
- ◆ Préparation de certains jeunes, en lien avec le tuteur et la RH, à la mutualisation de leur poste.



Commerce  
Artisanat

Les commerces et l'artisanat, acteurs de la vie locale, participent au dynamisme économique de la Ville. Mérignac poursuit l'implantation de commerces, notamment à proximité de nouveaux lieux de vie afin de diversifier l'offre de biens et de services.

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

4 Soutenir le commerce et l'artisanat

FAIT MARQUANT

Création d'un Marché Biologique 4

Afin de répondre à un changement de comportement d'achat des consommateurs, d'améliorer le cadre de vie et la zone de chalandises des administrés de la commune, la Ville de Mérignac a souhaité mettre en œuvre une **politique de développement durable** au sein du **marché de la place Charles-de-Gaulle**.

Ainsi, une offre commerciale différente, plus attractive et qualitative, a été développée en Centre-Ville, au sein de la rue de la Vieille Église :

Un **Marché Biologique** a été créé ce qui permet une meilleure lisibilité des produits.

Ce circuit court présente aussi de nombreux avantages d'ordre écologique : diminution des emballages, achats de produits de proximité donc réduction des pollutions liées aux transports.

La mise en place de ce marché, depuis le 28 juin 2014, tous les samedis matins, présente un intérêt aussi bien pour les **producteurs biologiques** qui peuvent y voir une nouvelle opportunité de débouchés rémunérateurs que pour les consommateurs qui ont dès lors accès à des produits de qualité, issus de fermes biologiques locales dans un cadre convivial.

Actuellement, **12 commerçants** sont installés et proposent diverses activités : boulangerie, fromagers, primeurs, produits esthétiques, épicerie fine, cavistes, produits laitiers.

De ce fait, la municipalité bénéficie de retombées positives en termes d'image car cela a créé une dynamique nouvelle dans une rue piétonne qui était jusqu'à présent peu fréquentée en Centre-Ville. **Ce dispositif a favorisé l'emploi et a contribué à la cohésion sociale en permettant un lieu convivial de rencontres de proximité.**

CHIFFRES CLÉS

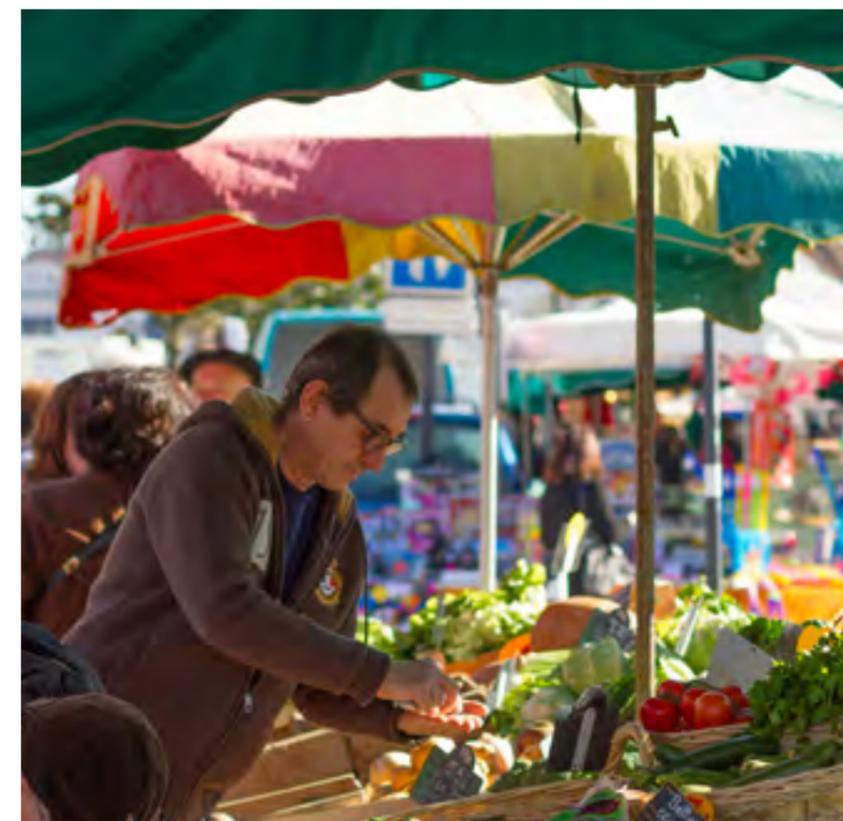
<b>12</b> commerçants, non sédentaires, biologiques le samedi place sur Charles-de-Gaulle	<b>120</b> commerçants, non sédentaires, abonnés le samedi sur le marché traditionnel place Charles-de-Gaulle	<b>477</b> artisans sur la commune	<b>397</b> commerces de proximité la commune
<b>20</b> commerçants, non sédentaires, abonnés sur le marché du mercredi place Charles-de-Gaulle	<b>17</b> commerçants, non sédentaires, abonnés le samedi matin sur la Place Ste-Bernadette	environ <b>320</b> chalands fréquentent le marché bio	environ <b>1 150</b> chalands fréquentent le marché traditionnel marché place Charles-de-Gaulle

TÉMOIGNAGE



**Claudine LARTIGAU**  
Adjointe Administrative commerce, artisanat et démocratie de proximité

« Développant la diversité de ses marchés de plein air, la Ville de Mérignac a souhaité encourager les circuits courts entre producteurs et consommateurs, en accueillant rue de la Vieille Église des produits labellisés biologiques au sein du marché du samedi matin. »



→ ET DEMAIN ?

- ◆ Développement d'autres activités biologiques.
- ◆ Proposition d'animations au sein du marché Bio.
- ◆ Poursuite d'une politique écologique.
- ◆ Promotion des marchés et communication autour des événements.
- ◆ Création de marchés avec des thématiques diverses.
- ◆ Mise en place d'une signalétique directionnelle et performante.



## Tourisme

Mérignac se positionne comme une destination d'affaires majeure de la Région. Elle doit répondre à l'organisation croissante de conférences, séminaires ou congrès.

### CHIFFRES CLÉS

3 <sup>ème</sup> pôle hôtelier d'aquitaine	27 hôtels et résidences hôtelières	2 613 chambres	250 acteurs touristiques
---	---------------------------------------	-------------------	-----------------------------

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

6 Dynamiser le tourisme d'affaires

### FAIT MARQUANT

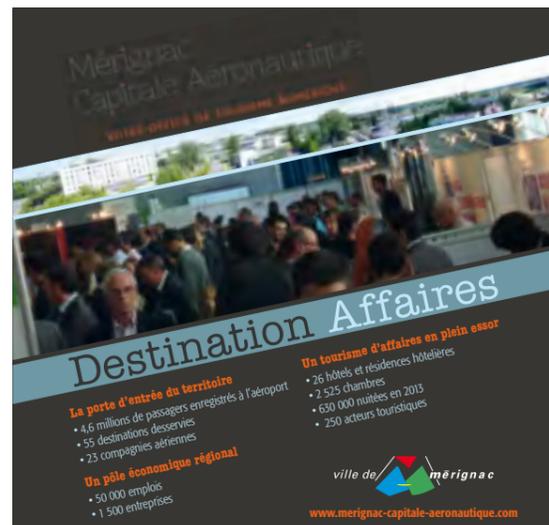
#### Première soirée d'intégration des acteurs du tourisme 6

La Ville a organisé le mercredi 21 mai au Quality Suites de Mérignac une soirée « tourisme » qui a réuni une centaine de professionnels de la filière ainsi que quelques institutionnels.

La soirée a donné lieu à plusieurs présentations :

- ◆ le futur projet de complexe hôtelier Campanile-Première Classe,
- ◆ le 45<sup>ème</sup> parallèle, futur pôle tertiaire de l'Aéroport de Bordeaux,
- ◆ les chiffres clés de l'aéroport et du tourisme à Mérignac.

Cette manifestation a permis de mettre en valeur le dynamisme de la filière, l'action d'accompagnement de la Ville et le rôle des animations économiques pour fédérer les acteurs autour d'une dynamique commune.



### TÉMOIGNAGE



Clément PAMELARD  
Chargé de mission Tourisme

« D'ici 2017, un important parc d'affaires devrait sortir de terre à l'entrée de la zone aéroportuaire. Intitulé le 45<sup>ème</sup> Parallèle, celui-ci comprendra un centre de congrès de 1 400 places, un hôtel haut de gamme ainsi que des immeubles de bureaux. Idéalement situé, ce centre permettra d'accueillir de nombreux événements professionnels et confortera Mérignac comme une destination d'affaires de premier choix. »

### → ET DEMAIN ?

- ◆ La première tranche du 45<sup>ème</sup> Parallèle sera livrée en 2015/2016 et fera office de premier test pour l'opération. Cette première tranche comprend la construction de l'hôtel, du palais des congrès, d'un parking et de 4 000 m<sup>2</sup> de bureaux.





*Une ville... à vivre*

Aménagement urbain



Chaque quartier est amené à évoluer, à se moderniser, à l'image du Centre-Ville. Il convient par conséquent d'encadrer ces opérations de renouvellement urbain en concertation avec les habitants pour qu'ils participent à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Mérignacais.

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

8 Imaginer la ville de demain

CHIFFRE CLÉ  
7  
ateliers de travail pour les élus

FAITS MARQUANTS

Révision du Plan Local d'Urbanisme métropolitain  
- PLU 3.1 8

Bien qu'officiellement lancée dès la fin de l'année 2010, la révision du PLU 3.1 de Bordeaux Métropole est entrée dans sa phase opérationnelle en 2014. Les élus ont pu prendre connaissance d'une version de travail sur laquelle ils ont travaillé lors de 7 ateliers de projet en septembre et en octobre.

Ces ateliers très spécifiques, par quartiers et par thématiques, ont permis aux élus de comprendre le fonctionnement réglementaire de ce document technique, et de se positionner sur les grandes orientations urbaines.

L'année 2014 a donc été marquée par la production par la Ville, d'une première version concrète dite V1, qui a servi de support aux nombreuses modifications intervenues suite aux ateliers.

Par ailleurs, ce travail de fond a également permis d'inscrire dans le PLU des règlements spécifiques pour les zones de projets des 50 000 logements. En conséquence, cette procédure innovante d'urbanisme négocié prend un tour plus réglementaire, ce qui permet de traduire le projet de territoire.

Deux axes sont ainsi retenus : la production de logements priorisée autour des axes de transport en commun et des centralités, en contrepoint un urbanisme apaisé au sein des quartiers pavillonnaires.

Par ailleurs, le PLU 3.1, au-delà des plans de zonages réglementaires, regroupera les politiques de l'habitat, des déplacements, mais aussi du commerce et du développement économique.

La préservation de l'environnement est également prise en compte (continuités paysagères et écologiques) puisque aucune nouvelle zone n'a été ouverte à l'urbanisation, et le nord de la VDO rebasculé en zone naturelle.

CHIFFRES CLÉS

2 réunions de concertation

4 sites de projets

50 000 logements le long des axes de transports 8

Les zones de projets dites « 50 000 logements », animées et coordonnées par la Fabrique métropolitaine (Société Publique Locale de Bordeaux Métropole et des communes), représentent les principales zones d'accueil de populations dans les années à venir.

Concentrés sur des secteurs en mutation ou en évolution, ces projets visent à offrir une diversité de logements aux habitants futurs et actuels de Mérignac. Différents projets à différentes échelles ont connu des évolutions notables en 2014, par ordre d'avancement :

◆ Zone de Langevin :

Préparation du dossier de permis de construire, validation définitive de l'enveloppe du projet, deux réunions de concertations organisées et une dizaine d'ateliers de travail.

◆ Zone de Marne - Pichey - Soleil :

Lancement et production des études pré-opérationnelles sur ces trois sites de projets, prenant en compte le parc de Cipolli (un projet paysager proposé), le tracé du transport en commun actuel (zone de Marne) et futur (Mérignac Soleil) pour accueillir les nouveaux habitants, la diversification de la zone Mérignac Soleil.

La mise en œuvre réglementaire se concrétise dans le projet du PLU 3.1 par l'intermédiaire de zonages ad hoc basés sur des faisabilités architecturales cohérentes entre la densité des programmes, le lien avec les tissus existants et la prise en compte des coûts de foncier réalistes.

TÉMOIGNAGE



Mathieu BERNARD  
Chargé d'études Aménagement  
Prospective et habitat

« Plus que des projets immobiliers, les 50 000 logements le long des axes de transports en commun visent avant tout à améliorer la qualité de vie des habitants de la métropole et de Mérignac en particulier. Par une plus grande proximité du logement avec les lieux d'emplois, les lieux de loisirs et les commerces, ce mode de développement durable améliore le fonctionnement urbain en offrant une diversité de modes de transports, sur des distances plus courtes et moins de temps consacré au transport, en faveur de la qualité de vie. Ce dispositif permet également la nécessaire production de logements pour répondre aux besoins des salariés des entreprises s'installant et se développant à Mérignac».

## ZAC Centre-Ville 8

Le projet de la ZAC Centre-Ville a vu, en 2014, la livraison de 2 nouvelles constructions.

- ◆ **L'îlot 3** au sud de la Vieille Église réalisé par Domofrance comporte 39 logements sociaux BBC (31 PLUS\* / 8 PLAI\*\*) pour une surface de plancher de 3 489 m<sup>2</sup>.
- ◆ **L'îlot 4** en face de la Vieille Église qui se compose de 70 logements BBC en accession libre pour une surface de plancher de 5 413 m<sup>2</sup> et de 2 commerces en pied d'immeuble.

L'aménagement des espaces publics s'est poursuivi par la réalisation du **Jardin médiéval**.

Le dernier îlot à construire fait l'objet d'un permis de construire déposé le 27 octobre 2014 suite à un concours d'architectes.

\* PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

\*\*PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration



ÎLOT 3



ÎLOT 4

### CHIFFRES CLÉS

<b>3,5</b> ha de terrain	<b>288</b> logements	<b>83</b> logements sociaux (soit 28.9 % des logements)	<b>6 185</b> m <sup>2</sup> de commerces	<b>428</b> stationnements
-----------------------------	-------------------------	--	---	------------------------------

→ ET DEMAIN ?

#### PLU 3.1 :

- ◆ Mai - juin 2015 : arrêt du projet de PLU 3.1 par le conseil métropolitain.
- ◆ Janvier/février 2016 : début de l'enquête publique.
- ◆ Approbation du PLU prévue fin décembre 2016.

#### 50 000 Logements :

- ◆ Langevin : autorisations d'urbanisme obtenues et purgées, lancement des appels d'offres des sociétés de construction par la maîtrise d'ouvrage, éventuellement pose de la première pierre en toute fin d'année.
- ◆ Marne - Pichey - Soleil : finalisation et validation des études pré-opérationnelles, inscription auprès de Bordeaux Métropole des opérations d'aménagement à lancer, avec les outils financiers adéquats, enquête publique du PLU 3.1 (décembre 2015/2016).

#### ZAC Centre-Ville :

- ◆ Pour la réalisation de l'îlot 2, un chantier de diagnostic archéologique aura lieu à partir du mois d'août. Ce chantier nécessite des travaux de démolition en juin-juillet 2015 sur des constructions existantes libérées de toute occupation côté rue Beaumarchais. Le démarrage du chantier de construction de l'îlot 2 est prévu début 2016 pour une livraison fin 2017. La suite des aménagements de l'espace public sera réalisée fin 2017.

Une ville à vivre



Logement  
Habitat

Mérignac est en plein essor démographique. Il est nécessaire de proposer de nouveaux logements accessibles et permettre à chacun de se loger, tout en répondant à des critères de qualité et en intégrant les principes du développement durable.

### CHIFFRES CLÉS

<b>83,5</b> % des dossiers AOS accordés (Autorisation d'Occupation des sols)	<b>500</b> logements accordés	<b>13,6</b> % logements individuels accordés	<b>86,4</b> % logements collectifs accordés	<b>20,4</b> % de logements sociaux accordés
<b>17</b> dossiers déposés dans le cadre du PIG	<b>8 159</b> logements locatifs sociaux	<b>33 004</b> résidences principales	<b>24,72</b> % de logements sociaux	

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 9** Développer l'offre de logements et maîtriser l'habitat

### FAITS MARQUANTS

#### Le PIG, le Programme d'Intérêt Général en faveur du logement dans le parc privé 9

Le programme d'intérêt général « un logement pour tous dans le parc privé » lancé par Bordeaux Métropole en lien avec l'ANAH, sous la maîtrise d'œuvre d'In Cité, est rentré dans sa **phase opérationnelle**, avec le dépôt de 17 dossiers en 2014 pour un engagement communal de 36 817€.

Si la plupart de ces paiements interviendront en 2015 et 2016 (le temps nécessaire aux propriétaires pour faire leurs travaux), ce rythme est d'ores et déjà plus élevé que lors du précédent PIG, notamment grâce au règlement d'intervention très incitatif proposé par la commune et délibéré en 2013.

#### Accroissement du parc de logements sociaux 9

Après plusieurs années de baisse, la Ville connaît depuis deux ans une **croissance de son taux de logements locatifs sociaux**. Déficitaire depuis la mise en place de la loi Alur, imposant 25% de logements locatifs sociaux dans le parc des résidences principales, la part de Mérignac pour 2014 est de 24,72% (la ville comptant 8 159 logements locatifs sociaux pour 33 004 résidences principales). Ce retournement de la courbe est généré par la prise en compte dans l'inventaire d'opérations importantes, comme les Pins, mais aussi par un meilleur comptage par les services municipaux, ayant permis en 2014 de faire rajouter en procédure contradictoire 40 logements à l'inventaire par rapport au comptage initial de l'État.

Par ailleurs, la déclaration des dépenses déductibles en 2014 s'est montée à 162 000 euros, soit largement au dessus du prélèvement de 24 787 euros qui devait être généré par le déficit et théoriquement payé par la Ville. Cette déclaration porte à 1,2 M€ le report potentiel de la Ville enregistré auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Compte tenu de cette dynamique, et si l'année 2014 n'a pas été très productive en terme de logements sociaux, la Ville devrait pouvoir atteindre son objectif de 25% dans les années à venir.

## Parc social public neuf et attributions 2014 9

Le service du logement de la Ville de Mérignac enregistre environ 1 400 demandes/an de logements sociaux pour un taux de rotation annuel très faible (environ 7%). La Ville participe également aux commissions d'attribution de logements.

Le 1<sup>er</sup> choix de communes sur Bordeaux Métropole, de la part des demandeurs, est Mérignac. Cela explique le nombre élevé de dossiers en attente.

En 2014, 6 nouvelles résidences H.L.M. ont été livrées par les bailleurs sociaux :

- ◆ *Îlot 3 ZAC Centre-Ville*, 39 logements (par Domofrance) ;
- ◆ *Central Avenue*, 8 logements (par Mésolia) ;
- ◆ *L'air du temps*, 10 logements (par Aquitanis) ;
- ◆ *Le Cérès*, 15 logements (par Clairsienne) ;
- ◆ *Les quatre sentiers*, 15 logements (par Vilogia).
- ◆ *Les Allées de France*, 40 logements (par Mésolia).

### CHIFFRES CLÉS

**127**

logements sociaux neufs livrés

**102**

attributions de logements sociaux  
soit 10% des dossiers

**3**

copropriétés favorables au projet  
de réhabilitation du Burck

### TÉMOIGNAGE



**Marie-Carmen GOUARDES-ARAZOLA**  
Logement - gestion des salles  
Direction des droits civiques

« Le service du logement, en partenariat étroit avec les bailleurs sociaux, veille à la mixité sociale et intergénérationnelle. Afin de répondre précisément aux besoins des demandeurs, le service tient compte également du lieu de travail et de la proximité des équipements. Il est également facilitateur du relogement des personnes à mobilité réduite dans du logement adapté. Une analyse fine des dossiers permet de répondre à ces différents paramètres. »

### Programme d'intervention générale sur les copropriétés du Domaine du Burck

La Ville poursuit son accompagnement des 6 copropriétés du Burck pour leur réhabilitation (environ 1 200 logements).

Celle des Héliotropes a lancé le mouvement et s'inscrit dans le cadre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

En 2014, la Ville, accompagnée de ses partenaires, a rédigé une **convention d'intervention générale** sur le quartier et la **convention particulière d'Opah pour la copropriété des Héliotropes**.

Devant ce travail important et le manque de moyens des représentants des copropriétés, la Ville poursuivra son rôle d'animation et d'accompagnement en maintenant le dialogue entre copropriétaires, conseils syndicaux, associations et financeurs.

Par ailleurs, la municipalité continue de soutenir les habitants du Burck et reste toujours présente sur le quartier en régularisant ses propriétés foncières, en assistant la copropriété du centre commercial et en intervenant sur la sécurité, l'accessibilité, les équipements et le mobilier urbain.

## → ET DEMAIN ?

### Copropriétés du Burck :

- ◆ De janvier à mars 2015 : rencontre avec le Maire pour les présidents des copropriétés et les membres de conseils syndicaux.
- ◆ De mai à juin : mise en place des assemblées générales en lien avec un projet de travaux (audit énergétique, choix d'un maître d'œuvre, accord d'une Opah).
- ◆ Lancement d'Opah pour les copropriétés des Eglantines et des Dahlias.

Une ville à vivre



## Espaces publics Environnement

Mérignac, soucieuse du bien-être de ses habitants est consciente de l'importance des espaces verts. La municipalité veille à concilier patrimoine naturel et aménagement urbain. Ainsi, des projets sont développés pour encourager la "végétalisation", préserver la biodiversité et mettre en valeur le patrimoine paysager.

### CHIFFRES CLÉS

**711**

arbres plantés

**60**

ha de bois public

**1,5**

km de cheminement le  
long du Peugue

**8**

parcs labellisés  
*Ecojardin*

**9**

espèces de reptiles recensées  
sur Mérignac dont 8 espèces  
protégées

**165**

espèces d'oiseaux  
hivernants et nicheurs

**15**

espèces de mammifères

**3 550**

m<sup>2</sup> de jardins  
partagés sur la  
commune

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

- 11** Préserver la nature en Ville
- 17** Expérimenter l'agriculture urbaine

### FAITS MARQUANTS

#### Gestion du patrimoine arboré et du paysage de demain 11

En 2014, la poursuite du plan de gestion du **Parc du Château** a amené à réaliser 718 m d'allées supplémentaires pour canaliser la fréquentation et limiter le piétinement de l'ensemble du boisement qui est à l'origine de son dépérissement.

Dans le **bois du Burck**, la mise en sécurité des allées a mobilisé l'équipe d'élagage durant 4 semaines.

Les grands platanes de la **Maison Carrée** culminant à plus de 30 m ont été élagués, un chantier de haute voltige pour l'équipe d'élagage.

La Ville a renouvelé les **alignements d'arbres** vieillissants (place Gérard Philippe, rue Chateaubriand, rue du Jard) et a créé de nouveaux alignements le long de l'avenue Kennedy et de l'avenue Vigneau.

Les **espaces verts du tram** ont été plantés et 500 arbres supplémentaires sont venus agrémenter ces espaces.

Des **arbres remarquables** sont plantés devant le Pin Galant, au Parc de l'Orée des 2 Villes, rue Demelin, dans le parc de l'Hôtel de Ville et devant l'école du Burck. Ces derniers seront des repères du paysage de demain.



## Mise en valeur du patrimoine paysager 11

La Ville maintient son niveau **trois fleurs** dans la démarche de **labellisation villes et villages fleuries**. Le fleurissement de l'été 2014 basé sur des massifs monochromes accompagnés de pots de couleurs a étonné et satisfait le jury.



La **place Charles-de-Gaulle** a été végétalisée avec la mise en place en juillet 2014 de 20 bacs plantés de cornouillers, pruniers du Portugal, Parrotia, et arbres de Judée.

Le **cheminement du Peugue** est ouvert et permet une promenade de 1,5 km entre le Moulin de Noès et le bois du Burck. Deux passerelles ont été posées par la Cub pour assurer la continuité de ce cheminement champêtre.

La **boucle verte, chemin de randonnée autour de l'agglomération bordelaise** et traversant la commune du nord au sud, est balisée.

*« Le Peugue est une invitation au bien-être, une promenade bucolique afin de réconcilier la nature et la ville qui permet de se ressourcer au cœur de cet îlot de verdure. »*

Thierry GENDREAUD  
Coordonnateur Espaces Verts

## Utilisation de zéro pesticide 11

Pour la troisième année consécutive, l'entretien du domaine public et des espaces verts se fait avec **zéro pesticide**. Le désherbage des trottoirs a été remplacé par de l'entretien de trottoirs enherbés nécessitant 4 ou 5 passages au débroussaillier.

Le désherbage des espaces verts se fait manuellement ou thermiquement (brûlage des jeunes pousses).

## Biodiversité : écolabellisation et projet reptiles-amphibiens 11

Préserver la nature en ville, c'est aussi accompagner la population pour **l'acceptation de cette nature**.

En 2014, le **Projet reptiles – amphibiens** a fait découvrir au public la richesse du patrimoine naturel de la Ville, à travers les espèces de reptiles et d'amphibiens identifiées dans ses espaces verts.

Un volet à destination des scolaires : 3 classes des écoles maternelles et élémentaires de Bourran, accompagnées de l'association Cistude Nature, ont découvert la biologie de ces espèces, posé des plaques à serpents pour l'observation et réalisé des fiches d'informations.

Un volet pour le grand public : une sortie nature « Sur les traces des reptiles et amphibiens... » a été organisée le 21 septembre 2014, lors des Journées Européennes du Patrimoine dont le thème était « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ».



Pour préserver, il faut d'abord **connaître notre patrimoine**.

En 2014, les inventaires initiaux (odonates, rhopalocères, reptiles, amphibiens, mammifères, champignons) ont été réalisés sur le parc de l'Orée des 2 Villes pour permettre d'adapter la gestion de cet espace vert et favoriser la biodiversité.

L'ensemble de ces démarches contribue à l'amélioration continue nécessaire dans la **labellisation de gestion écologique des espaces verts municipaux**, qui mêle connaissance, gestion et sensibilisation.

En 2014, **8 parcs** sont **labellisés EcoJardin**.

## Une ville comestible 17

En novembre 2014, le Maire a inauguré le **Jardin partagé du Monde** dans le quartier de **Beaudésert**.

A l'initiative du centre social de Beaudésert gestionnaire et animateur du site, deux parcelles des jardins familiaux ont été réaménagées par les équipes du service voirie pour accueillir un jardin partagé ayant la particularité d'être **accessible aux personnes à mobilité réduite** (allées engravées et bacs de plantations surélevés).

Le **CL2V** a été équipé de bacs surélevés pour un **atelier jardin** accessible aux personnes à mobilité réduite.

Créé en 2014, le **jardin du Relais des solidarités** est un jardin "cueillette" planté de 11 fruitiers et de plantes aromatiques. Ce jardin fruitier s'ajoute aux cinq autres déjà en place dans la ville.

## → ET DEMAIN ?

- ◆ Plantations d'au moins 400 arbres.
- ◆ Zone de mise en défens dans le parc du Château pour le renouvellement du boisement.
- ◆ Réaménagement des espaces verts du château du Burck, du parvis du Pin Galant.
- ◆ Pose de passerelles dans le parc de Beaudésert.
- ◆ Réfection des clôtures du Grand Vivier.
- ◆ Réalisation d'un dépliant « À la découverte des reptiles... à Mérignac... ».
- ◆ Audits pour le renouvellement du label Eco-Jardin pour les 8 parcs de la Ville.
- ◆ Restructuration des jardins familiaux de Beaudésert.
- ◆ Plantation de fruitiers dans le square de la rue Hugla et dans le square Robinson.

## Déplacements



La Ville entend valoriser les déplacements sur le territoire et proposer un stationnement adapté pour faciliter la vie quotidienne des Mérignacais.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 12** Exploiter les modes de déplacements collectifs
- 13** Inciter aux déplacements doux
- 14** Construire une maison de la mobilité
- 15** Optimiser le stationnement

## FAITS MARQUANTS

### Des modes de transports collectifs plus attractifs **12**

La Ville a participé activement aux nombreuses études et réunions pour la réalisation de **l'extension du réseau du tramway ligne A** : vérification de la signalisation, du mobilier urbain, prise des arrêtés de travaux et arrêtés permanents.

En parallèle, la municipalité a été associée dans **la restructuration du réseau de bus Tbc** sur Mérignac (création d'arrêt de bus avenue Kennedy, Place Gouraud, etc.) et dans le choix de localisation de plusieurs **Bornes d'Information Voyageur (BIV)** implantées aux arrêts de bus.

Cette réflexion a été menée à partir des besoins des mérignacais et de l'extension du tramway.

La Ville a participé au développement de couloirs de bus (avenue du Maréchal Leclerc et avenue de Saint-Médard - étude de couloir de bus avenue de la Libération).

### En faveur des déplacements intermodaux

De nouvelles **stations VCub** ont été créées en accompagnement du tracé du tramway (2 nouvelles stations VCub+ au niveau des arrêts du Haillan Rostand et des Pins et 1 nouvelle station VCub à l'arrêt Hôtel de Ville de Mérignac).

La Ville, qui soutient l'auto-partage, souhaite développer plusieurs stations sur son territoire. Ainsi, 1 nouveau site a été implanté à Arlac (BlueCub - avenue François Mitterrand devant l'école maternelle Psychotte). Cette nouvelle station vient compléter celle située au Centre-Ville (Citiz - avenue du Maréchal Leclerc).

4 stations de **covoiturage** ont été mises en œuvre sur le territoire Mérignacais.

### CHIFFRES CLÉS

<b>10</b> bornes d'Information Voyageur	<b>3,6</b> km d'extension de ligne du tramway	<b>2</b> nouveaux parcs relais	<b>4</b> sites de covoiturage (20 places)
--	--	-----------------------------------	--

## Une bonne cohabitation des différents usagers de la rue **13**

En 2014, cinq **radars fixes** ont été installés pour prévenir des dépassements de vitesse.

La Ville a lancé une étude pour la mise en œuvre d'un **Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)** avec la définition du périmètre d'étude (inventaire des voies concernées).

De nouveaux quartiers ont été définis comme « **quartiers apaisés** » avec une circulation à 30 km/h en dehors des axes structurants (Capeyron, Bourranville, Le Burck, Les Eyquems).

Le projet de signalétique « **si t'es vélo, si t'es piéton** » d'itinéraires des temps de trajet moyen en vélo et à pied dans la ville de Mérignac a pris forme. En lien avec le Conseil Régional, la Ville a notamment participé à l'étude du jalonnement du temps de parcours.

La Ville qui encourage les déplacements doux, souhaite résorber les discontinuités cyclables. Elle a développé un réseau secondaire à l'intérieur des quartiers apaisés avec les doubles sens cyclables dans des voies à sens unique et a traité les continuités cyclables sur les grands axes de voirie (avenue Kennedy, avenue Argonne, etc.).



### TÉMOIGNAGE



**Claire MONMARCHE**  
Technicienne « Déplacements - Signalisation »

« Afin de favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, il est indispensable d'apprendre à partager en toute sécurité le lieu de vie qu'est l'espace public et de faciliter la vie des usagers plus fragiles comme les personnes à mobilité réduite, les enfants, les personnes âgées. »

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Participation à l'adaptation du nouveau réseau Tbc 2015 après 3 mois de mise en service.
- ◆ Mise en service du tramway ligne A du Centre-Ville jusqu'au Haillan.
- ◆ Mise en service du réseau de bus 2015.
- ◆ Étude technique sur l'implantation de 3 futures stations d'auto-partage.
- ◆ PAVE : validation du périmètre (40,9 km) et lancement du diagnostic et du plan d'actions.
- ◆ Mise en place des 3 nouveaux quartiers apaisés (la Glacière, Arlac 2, Chemin-Long) et étude des quartiers apaisés de Beaudésert, Beutre, Centre-Ville.

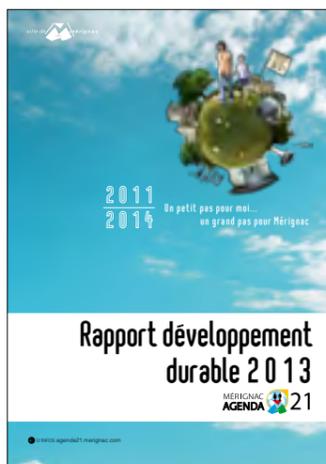


## Agenda 21

Mérignac est la première ville de Gironde à s'être lancée dans un Agenda 21. Elle participe à son échelle aux grands enjeux planétaires de demain. La Ville va notamment continuer à encourager les déplacements à bicyclette ou à pied sur son territoire, tout en garantissant la sécurité de tous.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

**16** Participer à la transition énergétique



## FAITS MARQUANTS

### Évaluation de l'Agenda 21 et Rapport Développement Durable **16**

La Ville de Mérignac a souhaité s'engager dans une démarche d'évaluation afin de faire le bilan des quatre années de mise en œuvre de la **démarche Agenda 21** (2011-2014). Pour cela, elle s'est appuyée sur une méthodologie qui vise à comprendre de façon collective ce qui a fonctionné ou pas et tirer des enseignements pour le futur.

Aussi, plusieurs opérations **d'évaluation** ont été menées en 2014 : analyse technico-financière, analyse évaluative au regard du développement durable (résultats des actions et prise en compte des éléments déterminants de la démarche...).

Cette **évaluation de l'Agenda 21** constitue le socle du **rapport Développement Durable 2014**, qui a été félicité lors de son passage au Conseil municipal.

Pour rappel, la **reconnaissance nationale** délivrée par le Ministère, a été décernée deux fois consécutives à une dizaine de collectivités en France, dont Mérignac. Il s'agit de la plus haute distinction sur le sujet.

La Ville a obtenu les **Rubans du développement durable** sans discontinuité depuis 2009. Ce label d'excellence est porté par l'ensemble des représentants nationaux du secteur local et par les institutions nationales spécialisées (l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France et le Comité 21) et du privé (SNCF, Caisse des Dépôts, GDF SUEZ et Eiffage).

### CHIFFRES CLÉS

<b>100</b> % des actions engagées	<b>7</b> récompenses obtenues entre 2011 et 2014	<b>18</b> actions terminées	<b>31</b> actions encore en cours de mise en œuvre au moment de l'évaluation
--------------------------------------	---	--------------------------------	---

### Vers un agenda 21 de la culture ?

La Ville de Mérignac a été retenue par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'accueil d'un **Séminaire d'Exploration de la Controverse** (SEC) visant à **définir les contours d'un Agenda 21 de la Culture**. Dans ce cadre, 2 structures (Graine Aquitaine et la Ligue de l'enseignement) ont accompagné la Ville de Mérignac dans la mise en place de ce séminaire autour de cette question : « **L'Agenda 21 de la culture** : réflexion réservée au secteur culturel, bien commun de l'humanité, ou enjeux de développement local ? ».

Des travaux en atelier ont permis de confronter les représentations, de définir ensemble le sens des mots, les concepts, de faire émerger les axes structurants et de rédiger la problématique centrale. Ils ont également permis de rencontrer 3 experts pour échanger sur ce sujet.

A terme, cette réflexion intégrera le 3<sup>ème</sup> Agenda 21 et permettra à celui-ci d'avoir la thématique culturelle en lien transversal et réciproquement que la culture soit empreinte du développement durable.

### Distribution de kits hydroéconomiques **16**

Le projet européen sur la **Maîtrise de la Consommation d'Eau potable** (MAC Eau) s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des ménages et des collectivités sur la nécessité de maîtriser la consommation en eau potable en Gironde. L'objectif est également **d'améliorer la connaissance des consommations en fonction des critères socio-économiques**.

Le projet MAC Eau prévoit la distribution de 80 000 kits hydro-économiques sur le territoire girondin, la collecte de données complémentaires auprès des foyers participants puis l'évaluation des économies d'eau réalisées grâce à cet équipement.

Dans ce cadre, la Ville de Mérignac s'est engagée à distribuer 10 000 kits hydroéconomiques.

Le panel représentatif de Mérignac a été estimé à **256 foyers témoins**, répartis en 12 catégories. Le panel de Mérignac est complet.

On estime l'économie d'eau réalisée suite à l'installation des kits entre 128 232 m<sup>3</sup> et 192 348 m<sup>3</sup> d'eau, soit entre **20 et 30 %** des consommations initiales estimées en moyenne pour un ménage de 120 m<sup>3</sup> d'eau par an.



### CHIFFRES CLÉS

<b>5 343</b> kits distribués
<b>30</b> % chez les bailleurs sociaux
<b>3</b> % en entreprises
<b>36</b> % distribués directement par la Mairie

## TÉMOIGNAGE



**Stéphanie TEULIE**  
Gestionnaire de flux Service Environnement

« Depuis 2002, la Ville s'est engagée dans une politique d'économie d'eau. Depuis, plus de 700 000 euros d'économies cumulées ont été réalisées. Cela représente près de 20% de diminution de notre consommation d'eau globale (bâtiments et arrosage).

Fort de ces résultats, il était, pour moi, logique de faire participer les Mérignacais au projet MAC EAU, et de les rendre acteurs de leurs consommations. Les permanences ont été l'occasion de sensibiliser les Mérignacais aux économies d'eau en leur distribuant gratuitement un kit comprenant deux mousseurs pour robinet, une douchette et un sac WC. Cette proximité avec les habitants nous a permis d'expliquer directement aux personnes le montage du kit et d'aborder d'autres éco-gestes comme le compostage, le tri sélectif ou les mobilités douces. »

### Le KIT de réduction des consommations d'eau

Distribution du kit près de chez vous !



GRATUIT

+ d'infos sur  
**jeconomiseleau.org**

Projet  
**MAC  
EAU**

## Développement Durable et entretien des terrains de sports 16

La municipalité a créé un **forage** de 70 mètres de profondeur au stade municipal Joseph-Antoine Cruchon permettant l'arrosage des terrains de sport **sans avoir recours à l'eau de ville** soit une **économie d'environ 15 000 m<sup>3</sup> d'eau par an**.

Par ailleurs, la Ville poursuit son effort en diminuant considérablement l'emploi de produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces verts d'ornement de l'ensemble des installations sportives. Le **désherbage manuel et écologique** est privilégié systématiquement.

## → ET DEMAIN ?

### Agenda 21

- ◆ Renouveau de la démarche Agenda 21.
- ◆ Groupes de travail internes et externes.
- ◆ Concertation des habitants.

### Kits hydroéconomiques

- ◆ Maintenir la distribution sur des événementiels.
- ◆ Organiser un lien avec le service logement de la Ville pour mieux toucher les propriétaires privés, les syndicats et les gestionnaires présents à Mérignac.
- ◆ Recrutement d'un agent sur les fonds européens.

Une ville à vivre



## Plan climat - Énergie territorial

Mérignac doit mettre en œuvre une véritable politique climatique et énergétique locale en montrant l'exemple et en sensibilisant la population à ces problématiques.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

13

Inciter aux déplacements Doux

16

Participer à la transition énergétique

## FAITS MARQUANTS

### Réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur urbain 16

La Ville de Mérignac a fixé comme prioritaire, dans son **Plan Climat - Énergie Territoriale (PCET)**, la **diminution de l'utilisation des énergies fossiles** sur le territoire et le **développement des énergies renouvelables**.

Dans ce cadre, la Ville a lancé, en partenariat avec l'ALEC, l'ADEME, la Région Aquitaine, Domofrance et Mésolia Habitat, une **étude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le secteur du Centre-Ville**.

L'étude de faisabilité :

- ◆ définit le périmètre du projet, et son évolution potentielle,
- ◆ précise la ou les énergies renouvelables à mobiliser, et leur taux de couverture dans la production totale d'énergie,
- ◆ vérifie la faisabilité technique (bâtiments raccordés, réservations foncières...) et économique (solutions de financements, montages juridiques du projet).

Cette étude a démontré que les **solutions géothermie et biomasse** sont viables économiquement et techniquement sur le périmètre étendu. Ce périmètre intègre des **sites municipaux** tels que le stade nautique, l'Hôtel de Ville, le complexe sportif Robert Brettes, etc.

Les résidences telles Yser, Ardillos, Pont de Madame sont également concernées ainsi que les copropriétés du Parc de Capeyron et la Résidence Le Club.

### CHIFFRES CLÉS

53

ensembles immobiliers à relier

56

% d'EnR (Énergies Renouvelables) minimum dans la consommation des bâtiments reliés

11,1

km de réseaux

Plus de 10  
partenaires du projet

## Promotion du Plan de Déplacement Administration lors de la Semaine de la Mobilité 16

La Ville de Mérignac organise depuis plusieurs années des **animations** dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Mobilité**, du 16 au 22 septembre.

En 2014, il s'agissait de **poursuivre l'action MOBI-3 du Plan Climat** qui vise à inciter la population à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle en favorisant le développement de plans de déplacement.

Dans le cadre de son **Plan de Déplacement Administration**, la Ville envisageait l'acquisition de vélos électriques pour janvier 2015.

Afin de familiariser les agents à la conduite de ces vélos et de favoriser leur utilisation, il a été proposé aux agents **d'expérimenter l'usage de vélos électriques** pour leurs déplacements professionnels du 15 au 19 septembre 2014.

Tout au long de la semaine, les agents ont été invités à se rendre à leurs différents rendez-vous (notamment entre les sites municipaux) à vélos électriques, loués pour l'occasion.

Afin d'ancrer la semaine de la mobilité dans une dynamique de récurrence, une journée de sensibilisation le lundi 15 septembre 2014 de 11h30 à 14h destinée aux agents a permis de présenter :

- ◆ l'aide municipale pour **l'abonnement TBC** avec un focus sur l'abonnement TBC-VCub (à hauteur de 50%),
- ◆ le **questionnaire** joint précédemment à la lettre interne du mois de juin 2014 sur les attentes des agents en matière d'offre municipale autour des vélos électriques,
- ◆ la mise à disposition de **vélos électriques** pour les déplacements entre sites tout au long de la semaine,
- ◆ l'essai de ces vélos électriques sur le temps de la pause déjeuner.

Le **bilan positif** de cette animation ainsi que les retours des agents ont amené la Ville à programmer l'acquisition de vélos à assistance électrique en 2015.

## CHIFFRES CLÉS

<b>48</b>	<b>56</b>	<b>9</b>	<b>12,80</b>
% du parc automobile de la Ville sont des véhicules à énergie alternative	agents ont participé à l'essai de vélos à assistance électrique	agents ont utilisé les vélos durant la semaine de la mobilité	€, le coût mensuel d'un abonnement d'un agent mérignacais



## CHIFFRES CLÉS

<b>10,2</b>	<b>700</b>	<b>240</b>	<b>800</b>
km de résorption de fils nus	ballons fluorescents	nouveaux candélabres	mètres linéaires de génie civil pour la fibre optique

## TÉMOIGNAGE



**Romane MENAGER**  
Agent de maîtrise au service éclairage public

« La sécurité est primordiale dans les transports en commun et surtout leur accessibilité, d'où l'importance de l'installation d'un éclairage public efficace.  
En effet, la technologie cosmo white installée aux abords des stations de tramway permet une haute visibilité sans agression visuelle et se rapprochant le plus fidèlement possible de la lumière naturelle ».

## Un plan d'économie pour les installations d'éclairage public 16

La Ville qui entend participer à la transition énergétique se doit de donner l'exemple. Des horloges astronomiques et des économiseurs d'énergies (variateurs de puissance) ont été installés sur l'éclairage public.

En 2014, la municipalité a également lancé l'enfouissement des réseaux d'éclairage public (rue Maryse Bastié, rue Alfred de Musset -1<sup>ère</sup> partie-, avenue de l'Argonne et avenue de la Forêt).

L'extension de la ligne A du Tramway a été intégralement éclairée de 240 candélabres aux abords des cheminements piétons, croisements routiers ainsi que tous passages circulants.

Le choix des sources d'éclairage s'est dirigé vers une lumière blanche nouvelle génération, fiable et économe de technologie Cosmo White. En effet, le niveau d'éclairage atteint permet une optimisation du nombre de points lumineux et a une durée de vie plus élevée qu'une ampoule classique.

C'est un bon compromis entre la génération LED économe mais plus onéreuse et l'ancienne version des ampoules à décharges qui atteint un pic de consommation élevé.

## ➔ ET DEMAIN ?

### Réseau de Chaleur

- ◆ Étude menée par Bordeaux Métropole pour approfondir les choix techniques, économiques et juridiques du projet.

### Plan de Déplacement Administration

- ◆ Acquisition de vélos à assistance électrique et promotion de la pratique du vélo.

### Éclairage public

- ◆ Enfouissement du réseau de l'avenue Bon Air et de la rue Alfred de Musset (2<sup>ème</sup> partie).
- ◆ Résorption de fils nus sur 5 km.
- ◆ Suppression des ampoules à vapeur de mercure (ballon fluorescent).



## Territoire numérique

Avec près de 80 % de sa population équipée et connectée, la Ville de Mérignac se doit d'innover et de faire évoluer son environnement numérique. L'apparition et le développement de nouveaux outils nécessitent autant de nouveaux apprentissages et nouvelles manières de travailler, étudier, se relier, se déplacer, créer et partager.

### CHIFFRES CLÉS

<b>300</b> postes informatiques dans les écoles	<b>110</b> tableaux ou vidéoprojecteurs interactifs	<b>100</b> % des écoles connectées en haut débit
--	--	---

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 10** Promouvoir Mérignac comme territoire numérique
- 31** Innover dans l'E-démocratie
- 51** Développer le numérique à l'école
- 57** Initier un plan numérique seniors

### FAITS MARQUANTS

#### École numérique : expérimentation d'une solution interactive en maternelle **10 51**

La Ville de Mérignac s'est engagée dans un plan numérique (TICE 2010-2014) qui a pour vocation d'améliorer le confort d'apprentissage et optimiser les supports pédagogiques en partenariat avec le corps enseignant.

#### Pour les écoles élémentaires :

- ◆ La Ville met à disposition, pour chaque classe des écoles élémentaires mérignacaises, un **tableau numérique** ou un **vidéoprojecteur interactif** (TNI/VPI).

A ce titre, 120 classes ont été équipées sur les années 2013-2014.



### CHIFFRES CLÉS

<b>2</b> écoles maternelles expérimentent une solution numérique	<b>1</b> dalle numérique	<b>7</b> tablettes numériques
---	-----------------------------	----------------------------------

### TÉMOIGNAGE



**Cécile LAGARDE**  
Responsable de la  
Direction des Systèmes d'Information

« La Ville de Mérignac s'est engagée depuis de nombreuses années, à travers ses plans TICE successifs, dans un vaste projet de déploiement de technologies de l'information et des communications pour l'enseignement dans ses écoles à travers la mise en place de salles informatiques dédiées, la création d'une école numérique (école F. Buisson), l'équipement de toutes les classes des écoles élémentaires en tableaux ou vidéoprojecteurs interactifs (VPI), le déploiement d'Environnements Numériques de Travail (ENT). L'expérimentation en cours de déploiement de solutions interactives dans les écoles maternelles (test dalle numérique, vidéoprojecteurs et flotte de tablettes) constitue une nouvelle étape de ce plan TICE. »

#### Pour les écoles maternelles :

- ◆ La mise à disposition de **solutions interactives** dans les écoles maternelles repose sur le principe **d'un équipement mobile par école maternelle**.

Dans le cadre de ce projet, une expérimentation basée sur la mise à disposition, sur l'école maternelle Fontaine des Eyquems, d'une **dalle numérique mobile** a été menée au cours du second trimestre 2014.

Afin de compléter cette expérimentation, une seconde expérimentation, basée sur l'équipement, dans la classe, d'un **vidéoprojecteur interactif** complété par la mise à disposition d'une flotte (7 équipements) de **tablettes numériques** est actuellement en cours à l'école Anatole France.

En parallèle de ces projets, la Ville de Mérignac s'est engagée depuis 2012, en partenariat avec la société STANTUM, retenue dans le cadre d'un appel à projets "Services numériques innovants pour l'e-éducation", dans une phase d'expérimentation de tablettes numériques éducatives pour les écoles élémentaires.

Ce projet, actuellement mené sur 4 classes de CM2 des écoles F. Buisson, J. Ferry, J. Mace & M. Berthelot permet la mise à disposition, durant le temps de la classe, d'une tablette numérique par élève.

## CHIFFRES CLÉS

127  
Mérignacais ont participé aux ateliers TIC

4  
ateliers en direction des familles de  
Beaudésert en lien avec la Réussite  
Éducative

6  
ateliers thématiques

### Le numérique au service des demandeurs d'emploi 10

Dans le cadre du nouveau MAPA (Marché à Procédure Adaptée) « **favoriser l'insertion des publics fragiles, en difficulté ou en recherche d'emploi par les TIC** » 2014/2015/2016, l'INSUP a répondu à de nouvelles attentes.

En effet au-delà des ateliers **favorisant l'autonomie de la personne dans ses démarches au quotidien** (initiation INTERNET, navigation sur les sites utiles à la recherche d'emploi et démarches administratives - télé candidatures, sécurité informatique, gestion des réseaux sociaux), une **animation du territoire** a été demandée. Les ateliers situés **dans les quartiers** sont un lieu d'apprentissage et aussi de conseil et de rencontre. Par exemple, les thèmes suivants ont été développés dès 2014 :

- ◆ savoir utiliser son Smartphone et sa tablette numérique,
- ◆ conseils pour l'achat de son équipement informatique,
- ◆ gérer sa messagerie électronique...

Les thèmes proposés sont des réponses apportées aux préoccupations et aux besoins des publics reçus ou et repérés.

Des thèmes peuvent également émerger des partenaires en lien avec le porteur de l'opération comme les structures de quartiers.



Un nombre conséquent de demandeurs d'emploi reçus au Service Emploi Insertion en 1<sup>er</sup> accueil ou bénéficiant d'un **accompagnement spécifique** ne possède pas d'ordinateur et/ou d'imprimante.

Aussi, au-delà des cyberbases, des ateliers TIC mis en place dans les quartiers, il a semblé opportun pour la Ville de mettre un ordinateur à la disposition des usagers autonomes qui fréquentent le service Emploi Insertion.

Cet outil, installé, à l'accueil leur permet, notamment :

- ◆ d'imprimer un CV à partir de leur clé USB,
- ◆ d'imprimer une attestation (CAF, Pôle Emploi notamment) nécessaire pour justifier d'une éligibilité pour certains dispositifs,
- ◆ s'informer sur l'entreprise ciblée,
- ◆ consulter les sites dédiés à l'emploi et télécandidater.

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Liaison Fibre Optique des bâtiments municipaux (320 mètres linéaires).
- ◆ Conforter les ateliers TIC en faveur des demandeurs d'emploi pour mieux répondre au public visé.



## Une ville... solidaire



A Mérignac, la solidarité s'exprime à tout instant pour tout le monde. Le Centre Communal d'Action Sociale coordonne la plupart des interventions auprès des publics les plus fragiles et "précarisés". Mais la Ville n'est pas le seul acteur dans ce domaine à Mérignac. Les associations apportent tout leur savoir-faire et accompagnent la population, à l'instar des associations caritatives regroupées au Relais des Solidarités.

FEUILLE DE ROUTE

Rappel des actions

**18** Enrichir l'offre du Relais des solidarités

**25** Répondre aux demandes d'accueil temporaire et logements d'urgence

FAITS MARQUANTS

**Le Relais des Solidarités : une initiative unique en Aquitaine 18**

Les premiers mois de fonctionnement du **Relais des Solidarités** ont été consacrés à **l'installation des associations**, à l'appropriation des lieux, à la prise de repères pour les utilisateurs des lieux et à l'apprentissage de la co-gestion.

Rapidement, de nouvelles réponses ont pu être travaillées et proposées au public afin de **lutter contre la précarité** notamment autour de la thématique **hygiène et bien-être** avec l'ouverture d'un espace coiffure et la mise en place du service douche et buanderie.

Afin de répondre au mieux aux nouvelles formes d'exclusion, le Relais des Solidarités devient également un espace au sein duquel un travail de réflexion s'engage progressivement entre les associations et également entre les structures qui œuvrent sur ce territoire.

Plusieurs thématiques sont travaillées actuellement :

- ◆ les conditions d'accueil du public démunis,
- ◆ le gaspillage alimentaire,
- ◆ la pratique d'activités physiques adaptées.

CHIFFRES CLÉS

**102**  
bénévoles

**5**  
associations caritatives

TÉMOIGNAGE



**Danièle SEGALAS**  
Responsable Solidarité

« La démarche de projet de service aura plusieurs effets attendus : pour les administrés, premiers bénéficiaires des changements induits par le projet de service, il s'agit de favoriser l'expression de leurs besoins et mieux les satisfaire par des réponses de qualité : accueil, information, orientation, accompagnement social, prise en compte de problématiques spécifiques (santé, handicap, précarité, insertion sociale, logement / hébergement). Pour le personnel, cela permet de mieux se situer dans le service, de donner du sens à son travail, de se responsabiliser, de renforcer la cohésion d'équipe et de développer la capacité d'innovation ».

**Démarche de projet de service**

La démarche de projet de service a été engagée en mai 2014 afin que le service « Solidarité » du CCAS puisse construire son cadre de référence professionnelle fédérateur, tourné vers l'avenir. Il vise à mobiliser le personnel, à répondre aux objectifs stratégiques définis par les élus et à conduire les actions du service vers une finalité commune : agir pour l'inclusion sociale en améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Ce projet a également pour objectif de fédérer la nouvelle équipe sur des objectifs opérationnels partagés.

**3 étapes ont ainsi été réalisées en 2014 :**

- ◆ Présentation du projet (nature du projet, raison d'être du projet, finalités, bénéficiaires).
- ◆ Présentation du diagnostic territorial à partir de l'analyse des besoins sociaux 2013.
- ◆ Diagnostic à travers le prisme du service solidarité : analyse des attentes et des besoins des administrés.

→ ET DEMAIN ?

**Relais des Solidarités**

- ◆ Ouverture d'une épicerie sociale et solidaire.

**Projet de service - les étapes à réaliser**

- ◆ Croisement des objectifs stratégiques du CCAS avec les besoins observés.
- ◆ Élaboration du plan d'actions et des outils de suivi et d'évaluation.
- ◆ Rédaction du projet de service.



## Lutte contre les discriminations

Il revient à la ville de lutter contre toutes les formes de discriminations et de poursuivre l'engagement en faveur du respect des diversités et de la laïcité, au travail et dans la vie quotidienne. C'est dans cette optique que la Ville a adopté un plan de prévention et de lutte contre les discriminations.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

**20** Lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité

## FAITS MARQUANTS

### Développement d'actions de prévention contre les discriminations **20**

Dans le cadre de la lutte contre la discrimination, la Cohésion urbaine et sociale de la Ville est allée à la rencontre de **collégiens** et de **lycéens**.

Les thèmes principaux abordés auprès des jeunes rencontrés étaient :

- ◆ la prévention et la lutte contre les discriminations,
- ◆ la promotion de la diversité, de l'égalité femmes/hommes,
- ◆ la question des représentations,
- ◆ la lutte contre l'homophobie.

Ces rencontres ont pu prendre différentes formes :

- ◆ forum dans les établissements,
- ◆ sensibilisation ou information plus détaillée,
- ◆ interventions dans les classes,
- ◆ temps d'échanges informels.

Pour le grand public, une action de sensibilisation a eu lieu lors du **Forum des Associations**.

Par ailleurs, ces thèmes ont été évoqués au cours de projets spécifiques accompagnés par les associations du territoire (handicap, sports, solidarité internationale...).

### CHIFFRES CLÉS

**1 200** jeunes touchés par la sensibilisation      **5** grands thèmes abordés

### TÉMOIGNAGE



**Patrick DULEROY**  
Responsable du parc de l'Hôtel de Ville

« Parfois nous sommes confrontés à la thématique sur les discriminations par rapport à certains administrés que nous rencontrons lors de nos activités sur le terrain, mais aussi parmi nos collègues de travail qui affrontent par exemple, un handicap quel qu'il soit. »

### Des formations en interne à la prévention des discriminations **20**

La Ville a également souhaité que soient organisées des **sessions de formation pour le personnel municipal** sur la **prévention des discriminations** (session sur 1 journée) dans la continuité des actions engagées depuis 2009.

A partir de l'explication des 20 critères caractéristiques d'une **discrimination**, il s'agit d'amener les agents à prendre conscience des situations pouvant conduire à des discriminations : à l'encontre des usagers, mais aussi des collègues de travail.

**8 sessions** ont été organisées en 2014 à destination d'agents de différents services :

- ◆ Petite enfance,
- ◆ Centre Technique de l'Environnement,
- ◆ Centre Technique Municipal.

**85 agents** ont participé à ces formations (ce qui porte à environ 700 le total des agents formés depuis la mise en place de ce projet).

A la demande du Maire, un **séminaire d'une demi-journée** a été organisé sur cette thématique pour l'ensemble des **élus du Conseil Municipal**. Le Maire et une vingtaine d'élus y ont participé.

### CHIFFRES CLÉS

**8** sessions      **85** agents formés en 2014      **700** agents formés depuis 2009

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Développer des actions de prévention contre les discriminations avec des enfants dans le cadre des TAP.
- ◆ Poursuite de la formation sur les questions de discriminations, avec à minima 6 sessions à destination du personnel municipal.



Santé

Mérignac souhaite rendre la santé accessible à tous. La "mission Santé" de la Ville a permis la création et la mise en œuvre d'un Plan local de Promotion de la Santé, autour de 3 axes (santé/ environnement, santé/hygiène de vie, santé/développement social).

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

- 26 Envisager une maison des aidants
- 22 Rendre la santé accessible pour tous



FAITS MARQUANTS

La santé aux Dimanches Vitalité 22

Le service des Sports et la mission Santé de la Ville ont proposé deux Dimanches Vitalité en 2014.

Le premier Dimanche Vitalité a eu lieu en juin sur le thème de la **prévention des risques cardio-vasculaires**.

La deuxième journée sportive s'est tenue en octobre aux couleurs du **dépistage du cancer du sein « Octobre rose »**.

Ces journées permettent aux Mérignacais de découvrir des **disciplines sportives**, et de recevoir des **messages de prévention santé**.

Les associations de santé, sportives et les professionnels de santé travaillent en lien pour la réussite de ces journées qui se veulent familiales et conviviales.

CHIFFRES CLÉS

- 450 participants
- 10 professionnels de santé mobilisés
- 5 associations dans le champ de la santé

TÉMOIGNAGE



Virginie DUPRAT  
Coordonnatrice mission Santé

« Les Dimanches Vitalités sont une des illustrations des actions que met en place la Ville de Mérignac dans le cadre du Programme National Nutrition Santé. Le service des sports et la mission Santé développent ensemble des journées thématiques destinées à promouvoir l'activité physique pour tous, la découverte de sports dans les parcs de la ville et les gestes qui favorisent la bonne santé ! Ils sont conviviaux, de proximité et destinés aux familles. »

Un court-métrage sur la qualité de l'air intérieur 22

La Ville a mis en place un **Atelier Santé Ville** pour les habitants dans le **quartier du Burck**.

Une enquête autour de la santé-environnement avait permis de constater que les questions autour de l'air et de l'habitat faisaient partie des préoccupations quotidiennes.

En effet, les appartements dans ce quartier sont assez vétustes : problèmes d'isolation, d'humidité, aérations bouchées pour ne pas laisser passer le froid, etc.

Soutenu et cofinancé par l'**ARS** (Agence Régional de Santé) et dans le cadre de l'Atelier Santé Ville, un court métrage a été réalisé grâce à la participation des **habitants** et du **centre social** du quartier du Burck.

Ce film fait la promotion des gestes simples pour **favoriser une meilleure qualité de l'air intérieur**, avec en point de mire les moisissures, les produits de bricolage et les produits d'entretien.

Ce court-métrage a été diffusé dans différentes instances institutionnelles et sur des blogs spécialisés.

**la santé c'est dans l'air!**

**EN SAVOIR +**  
AIRAQ : Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Aquitaine [www.airaq.aqsn.fr](http://www.airaq.aqsn.fr)  
CLEV : Consommation Logement et Cadre de Vie [www.clev.org](http://www.clev.org)  
HSEN : Habitat Santé et Environnement [www.hsen.org](http://www.hsen.org)  
IREPS : Instance Régionale d'Éducation à la Promotion de la Santé [www.educationsante-aquitaine.fr](http://www.educationsante-aquitaine.fr)  
Réseau Asthme Allergies Aquitaine [www.rea3a.fr](http://www.rea3a.fr)  
RNSA : Réseau National de Surveillance Aérobiologique [www.palliers.fr](http://www.palliers.fr) et [www.vegetation-en-ville.org](http://www.vegetation-en-ville.org)

La santé, selon la définition donnée par l'OMS, ne se réduit pas à la maladie et aux soins mais prend également en compte les déterminants sociaux et environnementaux, autrement dit les paramètres qui conditionnent le bien-être et la qualité de vie. Au travers de son Plan Local de Promotion de la Santé, la ville de Mérignac soutient des actions autour de la santé environnementale, en particulier la qualité de l'air intérieur, qui est un élément majeur. Elle vise ainsi à protéger la santé de ses administrés en agissant sur la qualité de leur cadre de vie.

→ ET DEMAIN ?

Dimanches Vitalité

- ◆ Poursuivre avec 3 Dimanches Vitalité sur des thématiques différentes.

Qualité de l'air intérieur

- ◆ Poursuivre le relais d'information et de message de prévention sur la qualité de l'air intérieur sur l'ensemble du territoire et renforcer la prévention auprès des publics jeunes.



## Handicap

La Ville œuvre depuis de nombreuses années à favoriser l'intégration des personnes handicapées. Elle a créé un bureau d'accueil spécialisé auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et a mis en place une Commission Locale d'Accessibilité.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 19** Prendre en compte le handicap
- 21** Envisager une maison des aidants

### TÉMOIGNAGE



**Bernadette BARBIÈRE**  
Coordinatrice Handicap

« L'année 2014 est une année de bilan pour les projets engagés par la CLA (Commission Locale d'Accessibilité), instance de réflexion et de conseils qui rassemble les différents acteurs intervenant dans le champ du handicap sur la commune. En plus des préconisations pour la mise aux normes d'accessibilité des établissements communaux et des visites sur site, elle a mené une sensibilisation d'agents d'accueil de la collectivité aux différents types de handicap. »

## FAIT MARQUANT

### Une nouvelle Commission Locale d'Accessibilité **19**

La Commission Locale d'Accessibilité (CLA) a poursuivi son activité, mise en place le 4 décembre 2007, afin de pérenniser les actions entreprises lors de la précédente mandature.

Une **nouvelle Commission Locale d'Accessibilité** est mise en place avec quelques changements conformément à la modification de l'Article L2143-3 du CGCT, induite par l'ordonnance n° 2014-1090 du 26/09/2014 – art. 11.

Une réflexion s'est engagée pour repenser la composition, la fonction des groupes de travail de la CLA.

Aux représentants des associations ou organismes de personnes handicapées, s'ajoutent des associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que des représentants d'autres usagers de la ville.

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Faire vivre les groupes de travail de la Commission Locale d'Accessibilité.
- ◆ Actualiser la Charte Ville Handicap.



## Maisons de quartier

L'offre de loisirs et d'animation est assurée en partie par les Maisons de quartier que la Ville soutient fortement en les accueillant dans les locaux municipaux et par l'attribution de subventions. Elles sont installées dans les quartiers à proximité des habitants et proposent une diversité d'activités.

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 24** Faire des maisons de quartier des « Maisons des habitants »



## FAIT MARQUANT

### La mutualisation des 10 Maisons de Quartier pour créer un collectif : le G10 **24**

En 2014, il a été constitué une **instance d'échanges et de coordination des Maisons de Quartier**.

Des réunions entre les Maisons de Quartier et la Ville de Mérignac se sont tenues les 20 mai et 4 octobre 2014.

Ces temps d'échanges ont permis d'identifier les valeurs partagées avec le **G10** et de rappeler la volonté de la Ville d'inscrire son action avec les Maisons de Quartier dans la **perspective des Maisons de l'Habitant**.

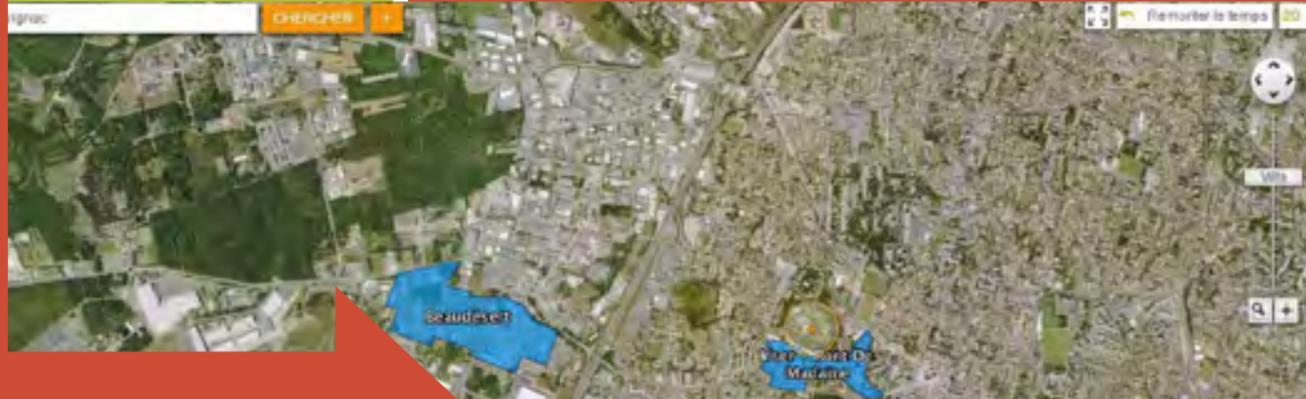
Le G10 a participé au **Lab Jeunesse**.

Le G10 a également constitué des groupes de travail qui associent un technicien et un élu de la Ville :

- ◆ jeunesse
- ◆ solidarité face aux précarités
- ◆ achat
- ◆ tarification/adhésion
- ◆ parole et initiatives d'habitants
- ◆ conventions avec la Ville

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Création d'un nouveau groupe « parentalité ».
- ◆ Élaboration d'un cahier des charges partagé entre le G10, la Ville, la CAF et le Conseil Général de la Gironde pour la faisabilité d'un groupement d'employeurs.
- ◆ Renouvellement des conventions.



Politique de la ville

La Politique de la Ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires.

CHIFFRES CLÉS

6 116 habitants concernés      moins de 11 400€ de revenu moyen annuel par unité de consommation

FAIT MARQUANT

La publication de la liste des quartiers prioritaires « Politique de la Ville »

Le décret du 31 décembre 2014 fixe, après une période de 6 mois de concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales, la liste nationale des **quartiers prioritaires**, justifiant en raison de leurs spécificités sociales une action concertée en faveur du **développement économique et de l'emploi**, du renouvellement urbain, de la **cohésion sociale** et de la **citoyenneté**.

A Mérignac les quartiers retenus réunissent près de 6 200 habitants dans les **quartiers de Beaudésert et Yser-Pont de Madame**. Les quartiers du **Burck** et de **Capeyron-les Pins** bénéficient pour leur part du statut de « **territoires de veille** ».

→ ET DEMAIN ?

- ◆ Définition d'un plan d'action associant l'ensemble des partenaires concernés (Etat, Région, Département, Bordeaux Métropole, Ville, services publics, bailleurs sociaux, associations et habitants) dans le cadre du contrat de ville Etat – Métropole et de la convention territoriale à conclure avec la Ville de Mérignac.

TÉMOIGNAGE



Sylvain Foucher  
Chef de projet développement social territorial

« Yser-Pont de Madame, au cœur des projets de développement social territorial : l'enjeu porte sur la cohésion urbaine et sociale au sein de ce quartier. D'un point de vue stratégique, il s'agit de valoriser la jeunesse et la vie associative, de favoriser la participation de tous les habitants, de soutenir la parentalité, l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture et la levée des freins à l'emploi. De façon plus opérationnelle, la Ville ambitionne la mise en place d'un conseil citoyen, la création d'un pôle ressources jeunesse, l'accompagnement de la MJC dans le lancement de son Espace de Vie Sociale, la création d'un équipement sportif en libre accès et d'une Cité de l'Enfance. Cette démarche sera formalisée dans le cadre de la convention territoriale du prochain contrat de ville métropolitain. »



Vie associative

La Ville continue de favoriser la vie associative, valoriser l'engagement et le travail des bénévoles et accompagner les initiatives citoyennes.

CHIFFRES CLÉS

428 associations recensées comme actives sur Mérignac      138 associations subventionnées par la ville en 2014      11 salles de prêt pour les associations (salle de réunions, de conférence, de restauration)

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

23 Accompagner la vie associative et soutenir le bénévolat



CHIFFRES CLÉS

250 participants      30 minutes d'échange pour chaque atelier      3 intervenants d'expertise

FAIT MARQUANT

Les 10 ans de la Maison des Associations 23

Ce pôle ressources propose depuis 10 ans de nombreux services à l'important tissu associatif de la ville (plus de 400 associations) : adresse de domiciliation, salles de réunions et de conférence, un espace de restauration, du prêt de matériel... La MDA propose également un accompagnement pour les bénévoles associatifs à travers tout un panel de formations (gestion et comptabilité, organisation d'événements, etc.).

Pour fêter cette décennie associative, une **soirée anniversaire**, ouverte à tous les Mérignacais, a été organisée le 21 novembre 2014.

Pour célébrer cet événement et renforcer la place de la Maison des Associations dans la dynamique de la vie associative de la Ville, il a été proposé **trois ateliers conférence** sur les thèmes suivants :

- ◆ « En quoi les associations sont elles créatrices de **richesses économiques** ? »
- ◆ « En quoi les associations sont elles créatrices de **richesses sociales** ? »
- ◆ « En quoi les associations sont elles créatrices de **richesses environnementales** ? »

Des représentants associatifs, bénévoles, salariés, des élus se sont ainsi retrouvés pour échanger.

## Le Forum des Associations 23

Le Forum des associations permet un temps de communication et de partage pour les associations. Ce rendez-vous annuel est incontournable.

Comme chaque année, le Forum des Associations et le SAM ont rassemblé, autour du stade Robert Brettes, l'ensemble des protagonistes concernés des milieux associatifs et sportifs.

Plus de 100 associations étaient présentes. Une importante place a été donnée à la dimension éco-responsable de la manifestation : poubelles de tri, toilettes sèches...

### TÉMOIGNAGE



**Laurence Noyer**  
Animatrice de la Vie Associative

« Organiser le 1<sup>er</sup> Forum des associations éco responsable ! Cet événement annuel s'est "mis au vert", en étroite collaboration avec le service développement durable de la Ville et les associations du Comité de Pilotage du Forum. Résultats : une organisation à faible impact environnemental et de multiples actions de sensibilisation menées auprès du public accueilli. Une réussite encourageante qui nous invite à poursuivre l'aventure l'année prochaine ! ».



### CHIFFRES CLÉS

**114**  
associations participantes

Plus de **2 500**  
visiteurs

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Poursuite de la dynamique éco-responsable du Forum des Associations ainsi que des activités proposées dans l'espace famille.
- ◆ En continuité des 10 ans de la Maison des Associations, lors des Etats Généraux de la Vie Associative, maintien des échanges et des éclairages théoriques sur les richesses économiques, sociales et environnementales de la vie associative.



# Une ville... citoyenne



Tranquillité

Si Mérignac est connue pour être une ville paisible, c'est notamment grâce à l'action de partenaires en termes de sécurité. Le travail de proximité accompli par la police municipale en collaboration avec les autres services de la Ville et notamment les médiateurs sociaux, mais également avec la police nationale, la justice (conventions Ville-Justice) ou les bailleurs, en est l'illustration.

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

26 Assurer la sécurité

FAITS MARQUANTS

De la prévention et de la proximité toute la journée 26

La mission première, confiée au service de **Police Municipale** de la Ville de Mérignac, est la **proximité** avec la population.

A ce titre, les agents sont présents sur le terrain du lundi au samedi, de 8h00 à 21h00 en continu, tant en patrouille portée qu'à vélo ou à pied, afin d'entretenir une relation proche avec les mérignacais.

Ils effectuent ainsi un travail quotidien de **prévention dans tous les quartiers**.

CHIFFRES CLÉS

<b>58 000</b> km parcourus en véhicule	<b>280</b> heures de patrouille en vélo	<b>520</b> heures de patrouille pédestre
---	--	---



De la prévention routière dès le plus jeune âge 26

Parce que la prévention doit commencer le plus tôt possible, la Police Municipale intervient, dans tous les **groupes scolaires** de la commune, pour **sensibiliser les écoliers, collégiens et lycéens aux risques routiers**.

Des formations sur **Piste Sécurité Routière** sont donc dispensées, en partenariat avec les enseignants, à tous les **élèves de CM2** de la commune, avec délivrance de l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER).

Par ailleurs, un **contrôle systématique des 2 roues** est organisé, à l'automne, dans les **collèges et lycées**, afin de vérifier que les jeunes circulent sur des engins dont les organes de sécurité sont présents et efficaces (pneumatiques, freins et éclairage notamment).

CHIFFRES CLÉS

<b>23</b> classes reçues sur la Piste Sécurité Routière	<b>598</b> élèves concernés	<b>106</b> contrôle	<b>4</b> collèges	<b>2</b> lycées
--	--------------------------------	------------------------	----------------------	--------------------

TÉMOIGNAGE



Céline VERON  
Brigadier de Police Municipale

« Dans le cadre de la sécurité routière, la police municipale organise des Pistes Sécurité Routière au profit des élèves de CM2 des écoles de la Ville.

Cette formation se compose d'une partie théorique dispensée par l'enseignant avec l'aide de documents remis par notre service et d'une partie pratique dispensée par la Police Municipale sur la piste de l'école Jean Macé.

A l'issue de cette formation, les enfants qui ont réussi les deux parties de cette formation se voient décerner un diplôme. Cette formation est obligatoire dans le programme scolaire.

Pour mémoire, en 2014, la Police Municipale a formé 23 classes de CM2 soit 598 élèves répartis sur 11 journées.»

→ ET DEMAIN ?

- ◆ Augmentation de la présence pédestre et cycliste.
- ◆ Poursuite de l'action de prévention routière auprès des plus jeunes.



Proximité

La proximité et l'efficacité sont les clefs d'un service public moderne pour continuer à faire de Mérignac une ville réactive face aux préoccupations quotidiennes des Mérignacais.

FEUILLE DE ROUTE  
Rappel des actions

- 27 Maintenir le dialogue, œuvrer dans la médiation
- 28 Créer des veilleurs de quartier

FAITS MARQUANTS

Des échanges de proximité pour mieux vivre ensemble 27

La médiation sociale est aujourd'hui largement reconnue comme un mode efficace de résolution des tensions et de mise en relation entre les populations des quartiers et les institutions.

Elle contribue au « mieux vivre ensemble » en favorisant la communication au sein de la ville, en confortant le lien social et en participant à la prévention de la délinquance.

Par son travail de présence dans les quartiers, l'équipe des médiateurs :

- ◆ est à l'écoute de la population pour mieux prendre en compte ses demandes,
- ◆ informe les habitants sur les projets municipaux ou les manifestations organisées sur la commune,
- ◆ repère les personnes isolées ou en détresse en partenariat notamment avec les bailleurs ou les gardiens et elle prévient l'exclusion (SDF, squats...),
- ◆ prévient les incivilités et les dégradations et favorise la citoyenneté,
- ◆ sensibilise aux conduites à risque et aux comportements déviants,
- ◆ contribue à l'amélioration de la tranquillité publique et du cadre de vie par une veille technique et environnementale.

CHIFFRES CLÉS

4 559  
personnes rencontrées sur le terrain

493  
personnes orientées ou accompagnées

41  
médiations réalisées dont 59% ont abouti

Médiations, suivis et écoutes 27

La Ville essaie de résoudre les conflits de voisinage par le biais de la médiation de « table » en cherchant des solutions mutuellement satisfaisantes :

- ◆ 32% des conflits liés aux nuisances sonores,
- ◆ 27% issus des problèmes de végétation,
- ◆ 18% issus de la mitoyenneté,
- ◆ 10% issus d'agression verbale...

Ainsi, les médiations engagées ont abouti dans 59% des cas.

L'équipe des médiateurs participe activement à l'écoute, l'information et l'accompagnement des habitants dans leurs démarches (19% vers les centres d'animation, 13% vers les clubs sportifs, 11% vers le Relais des Solidarités, 9% vers Infodroits, le Prado Aides aux victimes, le Défenseur des droits..., 9% vers un conseiller d'orientation, un CPE ou une infirmière scolaire, 6% vers le Pôle Emploi, le Service Emploi Insertion, la Mission Locale..., 4% vers la MDSI et le CCAS).

Écoute de proximité dans l'espace public 27

Les médiateurs vont à la rencontre des Mérignacais dans leurs résidences ou dans un parc public. Ainsi, ils proposent un lieu d'accueil attractif et visible en installant une table et des chaises pour y boire un café, un thé ou du sirop en y associant des partenaires (centres d'animation, annexes Médiathèque...).

Une écoute de proximité se déroule tous les mardis de l'année sur le Relais des Solidarités avec l'association caritative Saint-Vincent-de-Paul.

Cette action vise toute la population de la ville, toutes générations confondues. Elle se déroule de mai à septembre, en alternance sur tous les quartiers.

Banque alimentaire

L'équipe de médiateurs mobilise des personnes isolées dans le but de préparer et partager des repas ensemble en partenariat avec les centres sociaux sur la période estivale.

CHIFFRES CLÉS

88  
écoutes de proximité

2  
écoutes avec banque alimentaire

## Écoute dans les collèges et lycées 27

Les médiateurs interviennent dans les 4 collèges et les 2 lycées de la commune. Une fois par semaine, un binôme est ainsi présent dans la cour de l'établissement à la pause méridienne pour :

- ◆ Offrir une écoute à chaque élève qui en fait la demande.
- ◆ Repérer des problématiques d'ordre général ou individuel.
- ◆ Dénouer des situations difficiles entre jeunes, entre jeunes et adultes par le biais de la médiation.
- ◆ Tisser des liens et amorcer une communication là où il y a méfiance et préjugés.
- ◆ Orienter le jeune vers le professionnel qui peut répondre à son questionnement ou sa situation (professeur, CPE, infirmière scolaire, assistante sociale, conseillère d'orientation,...).
- ◆ Faire le lien entre les établissements et les partenaires notamment lors d'exclusion. Permettre aux élèves de garder un adulte repère en changeant de collègue.
- ◆ Repérer les enfants qui subissent du harcèlement, qui sont isolés ou anxieux et trouver des réponses adéquates à leurs problématiques.
- ◆ Donner des informations, orienter le jeune vers des activités sportives ou culturelles.

### CHIFFRES CLÉS

**165**

interventions sur les établissements

**450**

collégiens et lycéens rencontrés



« Les collégiens sont des ressources nécessaires dans nos missions, l'essence même de notre travail auprès de la jeunesse, la première étape de construction où la confiance s'instaure. »

Cyril DUCAU  
Médiateur

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Poursuite de l'ensemble des actions conduites par le service.

#### Dans les collèges et les lycées

- ◆ Travail avec les partenaires sur le problème des exclusions.
- ◆ Renforcement de la prévention sur les addictions.

## Une ville citoyenne



## Démocratie locale

Les instances de concertation sont avant tout des moyens d'associer la population mégnacaise au processus décisionnel. Les rencontres entre les représentants municipaux et les habitants favorisent la transparence et alimentent le débat en offrant aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs opinions.

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

- 29** Conforter la démocratie locale
- 30** Doper la participation citoyenne
- 31** Innover dans l'E-démocratie

### CHIFFRES CLÉS

**10**

conseils de quartier

**4**

adjoints de quartier

**187**

candidatures pour le Collège des Habitants

**7**

élus désignés par le Maire

**100**

membres inscrits au Collège du Milieu Associatif

**10**

réunions des Conseils de Quartiers organisées

**2**

élus à la Démocratie Locale

## FAIT MARQUANT

### Les nouveaux Conseils de Quartier 29

Afin de favoriser la **participation des habitants à la vie de leur quartier**, la Municipalité, conformément à la loi du 27 février 2002, a souhaité renforcer la **démocratie participative** auprès des citoyens par un dialogue continu avec les riverains, représentants d'associations et commerçants en les associant aux différents projets qui concernent leur quartier.

De ce fait, le mode de fonctionnement des Conseils de Quartier a été revu. Chacun des 10 quartiers comprend un Bureau qui se compose d'un **Adjoint de quartier** du secteur concerné et du ou des **élus désignés par le Maire**.

Un appel à projets a été lancé durant l'été, et lorsqu'il y avait plus de candidats que de places disponibles, un tirage au sort a été organisé en septembre 2014 sous contrôle d'huissier, afin de constituer le **Collège des Habitants composé de 10 Mégnacais volontaires** venant compléter le **Collège du Milieu Associatif** qui lui est essentiellement représenté par des personnes qualifiées ou des associations présentes dans le quartier.

Les **bureaux** se sont mis en place dès le mois d'octobre 2014 et ont ensuite désigné un **Délégué** dans chaque quartier.

Chaque Bureau a déterminé des groupes de travail en fonction des thématiques ou projets du quartier (aménagement urbain et voirie, animation du quartier...). Ces groupes de travail sont ouverts à l'ensemble des habitants. **Le mandat du Bureau est de deux ans.**

L'installation des Bureaux étant terminée, Monsieur le Maire a réuni les 10 Conseils de Quartier en décembre 2014 en rappelant que ces **lieux de débats et de convivialité** entre habitants correspondent aux territoires de vie de la Ville. Ces instances favorisent le lien social et contribuent à **éclairer les décisions du Conseil Municipal**.



Une ville citoyenne



Hygiène publique

La Ville doit prendre en compte les problèmes rencontrés par nos concitoyens sur différents thèmes tels que, l'habitat, les nuisances sonores, l'eau, l'hygiène alimentaire, les périls d'immeubles...

## FAITS MARQUANTS

### Élaboration et diffusion de la Carte Stratégique du Bruit

Le **Code de l'Environnement** reprenant la directive européenne n°2002-49 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement a rendu **obligatoire**, dans les **agglomérations de plus de 100 000 habitants**, la **réalisation d'une cartographie de l'exposition au bruit**, une information de la population et la mise en œuvre d'un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**.

Cette législation vise en effet à éviter, à prévenir ou à réduire les effets nocifs sur la santé humaine de l'exposition au bruit ambiant.

En 2014, la Ville a donc réalisé avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé la **carte stratégique du bruit** qui prend en compte **l'impact sonore des trafics routier, ferroviaire et aérien ainsi que celui des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation**.

Les niveaux de bruit évalués au moyen de modèles numériques ont été croisés avec les données démographiques afin de quantifier par secteur la population exposée.

Les données obtenues mettent en évidence que les secteurs d'habitat et les établissements sensibles (enseignement, soins) sont relativement préservés à Mérignac. Le trafic routier est ainsi la seule source de bruit à l'origine d'un dépassement des valeurs limites autorisées :

- ◆ environ 2 200 habitants soit 3% de la population seraient exposés à un bruit de trafic routier supérieur ou égal à 68 dB(A) pour l'indicateur Lden couvrant la période « jour, soirée, nuit ».
- ◆ environ 700 habitants soit 1% de la population seraient exposés à un bruit de trafic routier supérieur ou égal à 62 dB(A) pour l'indicateur Ln correspondant exclusivement à la période nocturne (22h - 6h).

Cette carte stratégique du bruit a été **approuvée par le Conseil Municipal le 19 décembre 2014** et mise à disposition de la population en mairie ainsi que sur le site Internet de la Ville.

### CHIFFRES CLÉS

**97**  
% de la population est exposée à un niveau de bruit du trafic routier inférieur à la valeur limite en moyenne journalière

**99**  
% de la population est exposée à un niveau de bruit du trafic routier inférieur à la valeur limite en période nocturne.

### TÉMOIGNAGE



**Stéphane CASTERAN**  
Chargé de mission Démocratie Locale

« Produits de l'histoire de la commune, les quartiers mérignacais constituent un échelon de proximité pour les habitants. En rapprochant l'action municipale du citoyen, ils donnent à chacun la possibilité de devenir acteur de sa ville, tant dans les initiatives du quotidien que dans celles qui façonnent son avenir. »

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Mise en place de nouvelles réunions de Conseils de Quartiers dès le printemps 2015.
- ◆ Renforcer les outils de valorisation et de participation (information, communication).
- ◆ Développer une culture de la participation (rencontres régulières).
- ◆ Améliorer la relation entre les élus, l'administration et les habitants (en sollicitant des techniciens ou personnes qualifiées lors des rencontres).
- ◆ Garantir la traçabilité des demandes collectives des Bureaux (en répondant à toutes les sollicitations dans un délai assez rapide).

## CHIFFRES CLÉS

13  
défibrillateurs installés en 2014

25  
défibrillateurs automatisés  
externes à disposition du public

## TÉMOIGNAGE



**Michaël FAYE**  
Technicien Prévention/Santé/Sécurité

« Afin de répondre à la Directive européenne 2002-49-CE du 25 juin 2002 relative à la gestion du bruit dans l'environnement, la ville de Mérignac a fait élaborer sa Carte Stratégique du Bruit.

Cette dernière prend en compte l'impact sonore des trafics routier, ferroviaire et aérien et représente les valeurs limites admises pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation.

Cet état des lieux permet l'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit (PPBE) dans l'Environnement qui définira les actions à mettre en œuvre pour :

- prévenir les effets du bruit,
- réduire les niveaux de bruit dans les secteurs identifiés,
- protéger les zones calmes.

L'information à la population est réalisée directement via notre site internet par le biais de documents à télécharger. »

## 25 défibrillateurs pour protéger la population

Suivant les recommandations du Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire, la Ville a engagé depuis quelques années **l'installation de Défibrillateurs Entièrement Automatisés (DEA) dans les bâtiments recevant du public.**

Comme préconisé par le **SAMU33**, ces dispositifs sont mis en place dans **les lieux de rassemblement important** tels les salles de spectacles et ceux où le **risque est plus élevé** (équipements sportifs, établissements fréquentés par des personnes âgées,...).

Ces DEA sont implantés dans des armoires disposant d'une **liaison téléphonique avec le 15** ce qui permet, lors de leur utilisation, un contact direct avec les services d'urgence.

L'acquisition de **13 défibrillateurs** en 2014 porte à 25 le nombre de ces équipements déployés sur les sites dits sensibles :

- ◆ salles de spectacles : Capeyron, La Glacière,
- ◆ équipements sportifs : Stade Nautique, Stade R. Brettes, Stade du Jard, Complexe D. Colombier, Tennis La Roseraie, Salle P. de Coubertin, Salle R. Brettes, Gymnase E. Herriot, Stade J.-A. Cruchon, Gymnase J. Macé, Gymnase J. Ferry, COSEC L. Lagrange, Salle de Bourran,
- ◆ foyers-restaurants : Arlac, Jard, Les Fauvettes, J. Brocas,
- ◆ autres : Hôtel de Ville, Maison des Associations (2 dont 1 mis à disposition des associations), Médiathèque, Police Municipale (dans le cadre de l'ilôtage), Relais des Solidarités P. Mauroy.



## → ET DEMAIN ?

- ◆ Élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement dont l'objectif est de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir les effets du bruit, réduire les niveaux de bruit dans les secteurs identifiés et protéger les zones calmes.  
Ce document sera publié après consultation de la population.

## Une ville citoyenne



## Accueil Citoyenneté

Apporter à l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens une attention quotidienne : c'est l'un des enjeux définis pour les années à venir.

## CHIFFRES CLÉS

85/100  
note globale

94/100  
note accueil guichet

95/100  
note mail

## FAITS MARQUANTS

### Remise du trophée AFNOR de la Qualité de l'accueil et de la relation aux usagers

La Ville de Mérignac a été lauréate du **trophée Afnor de la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers**. Cette mesure est effectuée par des « usagers mystères » qui évaluent plusieurs paramètres sur différents canaux de contact avec l'administration (accueil physique, téléphonique, courrier, mails).

Mérignac s'est classée **4<sup>ème</sup> sur 166 participants**.

Elle termine 1<sup>ère</sup> sur la strate des 50 000 à 100 000 habitants où il y avait 15 participants et succède ainsi à la Ville de Pessac tenante du trophée 2013 sur cette même strate.



## CHIFFRES CLÉS

6

candidats au 1<sup>er</sup> tour

45 287

personnes inscrites sur les listes électorales

50

bureaux de vote

## Externalisation de la propagande électorale pour les élections municipales

La **propagande électorale** pour l'organisation des **élections municipales** est à la charge des communes.

Jusque là, la Ville réalisait en interne les mises sous plis en vue de l'envoi de la propagande aux électeurs.

Pour la première fois, en 2014, à l'occasion des élections municipales, cette tâche a été confiée à une **société spécialisée** dans ce type d'activité.

## Prolongation de la validité de la Carte Nationale d'Identité (CNI)

Toutes les **nouvelles cartes d'identité** fabriquées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont **valides 15 ans** au lieu de 10 ans.

Les CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 à toutes personnes majeures sont automatiquement prolongées de 5 ans.

## TÉMOIGNAGE



**Thierry MARCHESSEAU**  
Responsable des Droits civiques

« La démarche qualité nous oblige à une évaluation régulière interne et externe, et donc à corriger les points perfectibles de notre fonctionnement. C'est ce que l'on appelle "l'amélioration continue". Elle pourra servir de socle à la mise en œuvre du projet de « refonte de la relation à l'usager. »

### Obtenir une Carte Nationale d'Identité

Pour tous vos déplacements en France et dans l'Union Européenne, une Carte Nationale d'Identité en cours de validité est nécessaire. Vous devez déposer un dossier de demande de CNI à la mairie de votre domicile. Le dossier complet sera transmis à la Préfecture pour contrôle. Votre CNI sera établie à l'imprimerie de Linioges. Ce circuit entraîne des délais d'obtention variables selon les périodes de l'année (jusqu'à 4 semaines). Cette carte d'identité est valable 15 ans à compter du 01/01/2014 pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs. Cet allongement de la validité concerne les CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013.

ville de MÉRIGNAC

## CHIFFRES CLÉS

4 403

CNI délivrées

28

% de CNI en moins par rapport à 2013

## → ET DEMAIN ?

- ◆ Démarrage du projet de « Refonte de la relation à l'usager » en janvier 2015 en lien étroit avec 2 autres projets : réorganisation des services et modernisation de l'administration (écosystème numérique).
- ◆ Élaboration du projet d'administration pour la fin du mois de juin 2015 avec assistance à maîtrise d'œuvre pour chacun des trois projets.
- ◆ En septembre 2015, mise en œuvre opérationnelle des 3 projets pour la construction d'une nouvelle organisation, de nouveaux processus de fonctionnement, de nouveaux outils numériques, etc.

*Une ville... en forme*



## Équipements et entretien du patrimoine sportif

La municipalité continue de s'adapter aux besoins de ses habitants notamment en proposant des équipements sportifs dans chaque quartier et en modernisant les plus vieillissants.

### CHIFFRES CLÉS

5	4	4	4	1	1	1
salles omnisports	stades	gymnases	city-stades	stade nautique	roller stadium	skate park

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

**34** Offrir des équipements sportifs de qualité et de proximité



### CHIFFRES CLÉS

100 000
m <sup>2</sup> de terrain
80
arbres plantés
1 050 000
€ d'investissement

### FAITS MARQUANTS

#### L'ouverture de la plaine de loisirs sportifs à Beutre **34**

La Ville s'est attachée à la création d'un **nouvel équipement de proximité de sports et de loisirs** dans le quartier de **Beutre**, quartier présentant un grand déficit en infrastructures sportives.

Les travaux ont commencé en septembre 2013. Ce nouvel équipement a ouvert le 1<sup>er</sup> août 2014 et a été inauguré le 11 octobre 2014.

Cet équipement, situé **extra rocade**, a été créé pour répondre aux attentes des habitants qui souhaitaient des installations pour la pratique de loisirs et d'activités physiques.

C'est pourquoi la plaine de loisirs sportifs est composée **d'espaces sportifs, ludiques, de détente et de loisirs** pour **toutes les générations d'usagers**.

On y trouve ainsi :

- ◆ Une **piste de jogging** couplée avec une **piste de rollers** (boucles de 600 m, de 750 m et de 1000 m).
- ◆ Un **espace de motricité** pour les enfants composé de 3 aires de jeux en fonction des âges.
- ◆ Un **espace de remise en forme** en plein air avec la création d'une plate forme équipée d'appareils de musculation autour de 3 thématiques : cardio, musculation et gym douce.
- ◆ Un **espace sportif** présentant 3 terrains de basket et 6 terrains de pétanque.
- ◆ Un **espace prairie** qui consiste en un grand terrain engazonné pour la pratique libre.
- ◆ Un **espace détente** et de pique-nique aménagé de tables et de transats.

### TÉMOIGNAGE



**Joël CABIROL**  
Responsable des travaux de maintenance des équipements sportifs

« Arrivé dans la commune depuis juin 2014, je n'ai pu que constater que la Ville de Mérignac mettait tout en œuvre afin de répondre aux exigences de mises aux normes d'accessibilité et de sécurité de l'ensemble des équipements sportifs. La Ville et sa Direction des Sports entreprennent chaque année d'importants travaux de réhabilitation mais aussi de nouvelles constructions afin de satisfaire au mieux à la demande des Mérignacais en leur fournissant des équipements sportifs de qualité. »

### CHIFFRES CLÉS

753
matches de football et de rugby
588
matches de basket, handball, volley, roller ...

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Derniers aménagements de la plaine de loisirs sportifs à Beutre, entretien et maintenance de cet espace.
- ◆ Livraison du nouveau foyer sportif et réhabilitation des deux terrains synthétiques du stade J. A. Cruchon au club de football des Ecuireuils de Mérignac Arlac.
- ◆ Réfection de la toiture du complexe Daniel Colombier et réfection du drainage du terrain Daniel Colombier - Création d'un ensemble de trois vestiaires douches pour permettre l'accueil des joueurs des deux équipes et du personnel arbitral dans de bonnes conditions et prétendre au classement fédéral de cette installation au niveau 6.
- ◆ Rénovation du foyer sportif du stade du Jard.
- ◆ Réhabilitation de 5 courts de tennis .

### La mise aux normes et modernisation des équipements sportifs **34**

Un des objectifs principaux de la Direction des sports étant de fournir aux usagers des **équipements sportifs de qualité** et répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité. Ainsi, chaque année, des travaux de **réhabilitation** et de **rénovation** sont entrepris.

En 2014, d'importants travaux ont été réalisés tels que :

- ◆ La **mise en conformité des armoires électriques** de la **salle Robert Brettes** et du **complexe Daniel Colombier** pour garantir la sécurité des usagers mais également pour satisfaire aux normes de sécurité des ERP.
- ◆ La **réfection du sol du roller stadium** pour permettre la pratique du roller et l'organisation de compétitions à haut niveau.
- ◆ La **réfection du système de drainage** profond et du drainage de surface du **terrain d'honneur du stade du Jard** pour une meilleure optimisation de l'utilisation de la pelouse en cas d'intempéries par les usagers et notamment le SAM football.

### Un nouveau club house et un nouveau local de stockage au gymnase Edouard Herriot **34**

Afin de répondre aux attentes des Mérignacais qui souhaitent s'épanouir dans le sport loisir, le sport scolaire ou la compétition, la Direction des Sports entreprend des **travaux de construction** pour donner les moyens aux **clubs** de s'entraîner et d'organiser des compétitions de haut niveau et permettre aux **scolaires** de bénéficier des installations sportives pour leurs séances d'Éducation Physique et Sportive mais aussi pour développer l'activité des associations sportives UNSS et USEP.

Dans le cadre des travaux de construction, le service des sports a procédé à la **construction d'un club house** et d'un **local de stockage au sein du gymnase Edouard Herriot** pour permettre à la section tennis de table du SAM de recevoir ses adhérents dans de bonnes conditions et d'organiser des compétitions de qualité.



Éducation physique et sportive /  
Interclasse / Vacances sportives /  
Centres de vacances et de loisirs

Parce que le sport ne se pratique pas seulement en club, parce que l'inactivité physique est source de problèmes de santé et touche une part importante de la population, il est essentiel d'encourager la pratique sportive pour tous, à tout moment.

### CHIFFRES CLÉS

<b>120</b> agents dans le service	<b>3<sup>ème</sup></b> budget municipal	<b>500</b> enfants accueillis dans les stages multisports	<b>11</b> éducateurs sportifs terrestres	<b>2</b> Dimanches Vitalité
--------------------------------------	--	--	---	--------------------------------

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

**33** Inciter à la pratique sportive

### CHIFFRES CLÉS

<b>10 000</b> guides
<b>6</b> mois de travail

### FAITS MARQUANTS

#### 1<sup>ère</sup> édition du Guide des sports **33**

La Ville a créé son **premier Guide des sports** et l'a diffusé en septembre 2014 lors du Forum des Associations.

Ce guide est né de la volonté d'avoir une vision la plus exhaustive possible des sports présents sur Mérignac. Ce livret permet en un seul document de voir l'**offre sportive municipale**, mais également **associative ou privée** disponible sur le territoire.

Cet outil **à destination du grand public** permettra à chacun de trouver facilement tous les renseignements pour pratiquer son sport. Le classement des activités est fait par tranche d'âge, par infrastructure, par pratique sportive.

10 000 Guides ont été édités et sa diffusion est gratuite. Une **version Internet** est disponible sur le **site de la Ville**. Il sera réédité en moyenne tous les 2 ans.

Il a été totalement réalisé en interne (service des sports / direction de la communication).

« Le guide des sports est indispensable pour trouver la pratique sportive qui vous correspond à Mérignac. »

Amandine MARCOU  
Éducatrice sportive



#### 5 étoiles pour le Label « Commune sport pour tous » **33**

La ville détient depuis 2010 le **label « Sport pour tous »**. En juillet 2014, la Ville de Mérignac a été distinguée par la plus haute des récompenses en recevant les **5 étoiles**. Les étoiles représentent les actions réalisées par la commune.

Cette distinction attribuée par le **Comité Régional Olympique et Sportif** et la **Direction Régionale de la Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale**, certifie que la commune favorise l'ensemble des pratiques sportives : de la détente à la compétition en passant par les animations en direction du grand public.

La 5<sup>ème</sup> étoile correspond aux activités dites de « sport santé » qui sont organisées par la ville lors des Dimanches Vitalité.

#### Un nouveau rendez-vous : les « Dimanches Vitalité » **33**

La Direction des Sports a souhaité encourager la pratique sportive pour tous parce que l'inactivité physique est source de problèmes de santé et touche une part importante de la population.

Aussi, elle a décidé de mettre en place des journées « **Dimanche Vitalité** » afin de proposer au grand public des ateliers sportifs et familiaux.

L'objectif de ces journées est de promouvoir les bienfaits de la pratique d'une activité physique régulière sur la santé et prodiguer des conseils sur le bien-être.

Les ateliers sportifs (parcours d'athlétisme, initiation roller, tournoi de mülkky, vélo, course d'orientation...) sont encadrés par les éducateurs sportifs territoriaux et les partenaires associatifs. Des conseils sur la santé et le bien-être sont prodigués par des professionnels de la santé, préparateurs physiques...

En 2014, **deux journées « Dimanche Vitalité »** ont été organisées :

- ◆ Le 18 mai 2014, au bois du Burck sur le thème « Prévention des risques cardio-vasculaires - Les 10 règles d'or du sportif ».
- ◆ Le 11 octobre 2014, à la plaine des loisirs sportifs de Beutre sur le thème : « Octobre Rose - dépistage du cancer du sein ».



### CHIFFRES CLÉS

<b>7 000</b> € de budget
<b>4</b> associations et professionnels de santé
<b>7</b> associations sportives

## La nouvelle programmation EPS dans les écoles élémentaires

L'éducation physique et sportive est intégrée dans les programmes scolaires. Trois heures par semaine, l'éducation physique et sportive (EPS) vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques.

A compter de **septembre 2014**, un nouveau mode de programmation de l'éducation physique et sportive au sein des écoles élémentaires a été mis en place et mobilise particulièrement la Direction des Sports.

Les activités proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale sont désormais regroupées en 4 compétences :

- ◆ pour la **réalisation de performances** : activités athlétiques, natation,
- ◆ pour **l'adaptation à différents environnements** : orientation, escalade, roule et glisse, mais aussi selon les ressources locales, équitation, ski, voile, kayak, etc,
- ◆ pour **les activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective** : jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs (traditionnels ou sportifs),
- ◆ pour les activités à visée artistique, esthétique ou expressive : danse, activités gymniques, activités de cirque.

Deux activités sont à choisir parmi chacune de ces 4 compétences, cela dans une volonté que chaque enfant puisse suivre un parcours sportif similaire pendant sa scolarité en école élémentaire.

Ainsi, pour chaque classe des écoles élémentaires (cycle 2 et cycle 3), cinq activités (terrestres ou aquatiques) sont encadrées par un **éducateur sportif** et les trois autres activités restent aux choix de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Cette nouvelle programmation en direction des scolaires entraîne un volume d'interventions plus important pour la Direction des Sports, et notamment les transports en bus pour se rendre sur les structures sportives municipales adaptées.

L'activité « course d'orientation » est particulièrement concernée par ces déplacements en bus car elle nécessite l'utilisation d'un parc ou d'un stade, pas toujours présent à proximité des écoles.

## → ET DEMAIN ?

- ◆ Mise à jour de la version Internet du Guide des sports.
- ◆ Organisation des Assises Locales du Sport.
- ◆ Organisation de trois journées « Dimanche Vitalité » : en avril au parc du Vivier (« Jeunesse et addiction »), en juin au bois du Burck (« Fraich'attitude et alimentation ») et en octobre au domaine de Fantaisie (« Octobre rose et dépistage du cancer du sein »).
- ◆ Proposition de structures adaptées aux enseignants et aux éducateurs sportifs afin de respecter leur choix de compétences à enseigner.

Une ville en forme

## Soutien aux associations



Le sport à Mérignac bénéficie d'un soutien sans faille de la Municipalité. C'est pourquoi elle entend continuer son action en faveur des associations sportives.

## FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

**35** Accompagner la vie associative et soutenir le bénévolat

## FAIT MARQUANT

### Accompagnement financier et logistique des associations sportives locales **35**

La Ville poursuit le développement du sport pour tous en soutenant les actions menées par ses partenaires, particulièrement le secteur associatif sportif. Ce soutien se caractérise par **l'attribution de subventions** dans le cadre de conventions d'objectifs et une **aide logistique** (matérielle et humaine) pour l'organisation des rencontres sportives sur le territoire.

Si le SAM Omnisports, en tant que 1<sup>er</sup> club omnisports d'Aquitaine, est très présent sur le territoire, d'autres associations participent activement à la vie sportive de Mérignac.

En 2014, le service des sports a accompagné des manifestations d'envergure, telles que :

- ◆ **La Mérignacaise** : course cycliste féminine (manche de la coupe de France) organisée par le **SAM**.
- ◆ Tournoi de football de début saison organisé par le **Football club des Ecureuils** de Mérignac Arlac.
- ◆ Organisation des ¼ de finales de gymnastique artistique par le **SAM Gymnastique**.
- ◆ Tournoi de basket 3 contre 3 organisé par la **Fédération Française de Basket Ball**.
- ◆ Finale du championnat de France des U15 de Rink Hockey organisée par le **SAM Roller**.
- ◆ CROSS Ville de Mérignac.
- ◆ Phases finales de rugby à 7 organisées par **Mérignac Rugby**.

## CHIFFRES CLÉS

<b>25</b> clubs et associations subventionnés	<b>1 383 300</b> € de subventions	<b>9</b> contrats d'objectifs	<b>79</b> manifestations annuelles
--	--------------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

## TÉMOIGNAGE



**Stéphanie GRONDIN**  
Directrice du Service des sports

« La Ville de Mérignac a à cœur de développer le sport pour tous et notamment la pratique sportive féminine sous toutes ses formes. La Mérignacaise, course cycliste 100% féminine sur circuit urbain en plein centre de Mérignac, est une des rares courses cyclistes féminines de haut niveau.  
En plus de mettre en avant des sportives exceptionnelles, cette manifestation conviviale apporte son soutien à la lutte contre le cancer du sein.  
Un bel exemple ! »



## → ET DEMAIN ?

- ◆ Poursuite et amélioration de l'aide aux associations en apportant un soutien logistique et humain.
- ◆ Organisation des Assises locales du sport (11 avril 2015 et novembre 2015).
- ◆ Participation à la création de la Maison du SAM.
- ◆ Étude sur la mise à disposition d'un Foyer pour le Mérignac Rugby.

Une ville en forme

## Stade nautique

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

**32** Dimensionner le nouveau stade nautique

### CHIFFRES CLÉS

**18**

mois d'études

entre **33,4** et **36,8**

millions d'euros

(coût d'opération TTC - y compris coût des démolitions)

Construit en 1970, le Stade Nautique Jean Badet comprend un bassin de 50m et un autre de 25m. Malgré tous les efforts pour le maintenir en l'état, les diagnostics techniques concluent à la nécessaire déconstruction-reconstruction du bâti actuel. Ce nouveau stade nautique a notamment pour objectif de fournir de nouveaux services et de doter la métropole d'un équipement susceptible d'accueillir des compétitions nationales de natation.

## FAITS MARQUANTS

### Le projet de reconstruction du stade nautique **32**

#### 1/ Chronologie

- ◆ Avril 2013 : appel à candidature pour la désignation d'un programmiste dans le cadre de la **réhabilitation du stade nautique Jean Badet**.
- ◆ Septembre 2013 : désignation de la société Service Public 2000 comme assistant à maîtrise d'ouvrage.
- ◆ Juin 2014 : remise du programme fonctionnel, technique et environnemental pour la **construction d'un nouveau stade nautique** (Service Public 2000-A3 Sereba).
- ◆ Septembre 2014 : remise du rapport additionnel au programme « **Évolution du projet de complexe aquatique de Mérignac en projet métropolitain** » (Service Public 2000-A3 Sereba).

#### 2/ Réalisation d'un programme fonctionnel, technique et environnemental pour la construction d'un centre aquatique résolument contemporain « multifonctions et sport pour tous » offrant à l'ensemble de la population métropolitaine un large choix de possibilités et de pratiques aquatiques :

- ◆ structurant à l'échelle de Bordeaux Métropole,
- ◆ exemplaire sur le plan de la qualité environnementale,
- ◆ permettant les pratiques sportives « tous niveaux »,
- ◆ pouvant accueillir des compétitions nationales de natation,
- ◆ conservant une dimension adaptée aux enseignements et aux apprentissages,
- ◆ favorisant toutes les animations et les activités familiales de loisirs.

#### 3/ Étroite collaboration interservices.

4/ **Large consultation** des agents, des utilisateurs, des représentants des usagers et des professionnels institutionnels des activités aquatiques avec pour objectif d'envisager l'offre de services la plus pertinente au regard du territoire d'étude et d'implantation.



## TÉMOIGNAGE



**Fabrice MORALES**  
Directeur du stade nautique

« Le futur centre aquatique métropolitain sera résolument "multifonctions et sport pour tous" tout en permettant l'accueil de compétitions nationales de natation. Structurant à l'échelle de Bordeaux Métropole, il offrira à l'ensemble de la population un large choix de pratiques aquatiques en cohérence avec les attentes contemporaines. L'exemplarité énergétique et la qualité environnementale seront deux objectifs prioritaires du projet. »

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Établir les principes du partenariat avec Bordeaux Métropole au titre des futurs équipements sportifs communautaires d'intérêt métropolitain.

*Une ville... créative*



Action culturelle

Depuis de nombreuses années, la municipalité donne une place privilégiée à la culture pour tous. La Ville souhaite poursuivre dans ce sens en développant et en diversifiant des équipements et services culturels.

FEUILLE DE ROUTE

Rappel des actions

- 38 Encourager l'éducation à l'image
- 39 Partager les arts visuels
- 40 Diffuser l'art vivant
- 41 Soutenir les musiques actuelles

FAITS MARQUANTS

La 1<sup>ère</sup> édition du Merignac Photographic Festival 39

Du 27 juin 2014 au 31 août 2014, la Ville a organisé la **première édition du Merignac Photographic Festival**. Le week-end de préfiguration de cet événement photographique s'est déroulé les 27, 28 et 29 juin.

Ce temps fort culturel propose aux habitants de Mérignac mais aussi aux habitants de l'agglomération bordelaise un événement artistique majeur dédié à la photographie. La singularité du Merignac Photographic Festival repose sur un diptyque conjuguant **ouverture européenne et rencontres**. En effet, autour d'expositions en salle et en extérieur, la programmation développe de nombreux espaces et actions faisant place à l'échange entre artistes, mais surtout entre publics et professionnels du 8<sup>ème</sup> art.

Cette première édition a ainsi accueilli de **nombreux acteurs de la photographie** au cours de workshops et d'ateliers, de conférences, de ciné-débats, d'expositions, dont une à l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac, où chacun a présenté son travail, sa technique, son média pour sensibiliser le public à la riche pluralité qu'offre la photographie aujourd'hui.

De nombreux partenaires se sont réunis autour de ce festival, services municipaux, acteurs locaux, structures et associations professionnelles, ainsi que des financeurs publics et privés rendant réalisable cette **initiative marquante pour la Ville de Mérignac**.

Ce temps-fort s'inscrit dans une démarche élargie de Pôle métropolitain de la photographie, soutenue par Bordeaux Métropole.



CHIFFRES CLÉS

1 <sup>ère</sup> université populaire de la photographie	3 expositions majeures	7 artistes et professionnels présents	3 579 visiteurs à l'exposition en salle	Des <b>milliers</b> de passagers-visiteurs à l'aéroport
--	------------------------	---------------------------------------	---	---



Les Escales d'été : des spectacles dans les parcs pendant l'été 40

Événement mérignacais depuis 2012, faisant suite aux "Mérignades", les **Escales d'été** ont pour but de proposer aux Mérignacais présents sur la commune durant la période estivale, une manifestation culturelle et artistique en plein air et gratuite.

Avec une triple ambition :

- ◆ partager un moment liant **convivialité, accessibilité et qualité artistique,**
- ◆ développer la **proximité entre artistes et habitants,**
- ◆ surprendre les habitants.

L'édition 2014 a connu un **vif succès** auprès des publics présents. Les retours nombreux et directs des spectateurs révèlent une réelle **satisfaction du public** et un **accueil toujours plus favorable** du festival.

Sont reconnus la « qualité artistique » des spectacles, « l'originalité » souvent, « la prise de risque » parfois.

Le public admet apprécier la diversité et l'éclectisme délibérés des propositions, permettant à chacun d'y picorer à son envie.

Une marche a été passée cette année quant à la confiance implicite ainsi posée entre les spectateurs et la Ville de Mérignac : le public répond présent, curieux à chaque fois de « ce qui va se passer à nouveau ». Même s'il ne connaît pas toujours la programmation, il se laisse « embarquer ».

« Proximité, partage, qualité et plaisir sont les mots qui définissent le mieux les Escales d'été ».

Valérie De Souza  
Assistante du pôle projet culturel

CHIFFRES CLÉS

3 850 spectateurs	91 artistes accueillis	17 compagnies	14 rendez-vous programmés	4 annulations pour cause de pluie
-------------------	------------------------	---------------	---------------------------	-----------------------------------

Sensibilisation des jeunes publics à l'art contemporain 38 39

L'espace d'art contemporain des **arts visuels de la Vieille Église Saint-Vincent** accueille à chaque exposition de nombreux publics jeunes dans le **cadre scolaire** ou **hors temps scolaire**, en les sensibilisant aux formes artistiques exposées et en aiguisant leurs regards à ce qu'ils voient chaque jour autour d'eux.

A cette occasion, des visites rencontres sont organisées pour les enseignants, rendez-vous inscrits dans le plan de formation de l'Éducation Nationale.



### La sculpture « Pantalon de jogging et mocassins à pampilles » de Dewar et Gicquel

Dans le cadre du **1% culturel de la commande publique du Tramway** portée par Bordeaux Métropole, un ensemble d'œuvres d'art contemporain, a vu le jour sur l'ensemble de l'agglomération. Ces sculptures monumentales sont positionnées sur des stations qui jalonnent les parcours du tramway.

C'est ainsi que **l'art contemporain** s'est invité durablement dans le paysage urbain de Mérignac, en témoigne la **sculpture monumentale de Daniel Dewar et Grégory Gicquel « Pantalon de jogging et mocassins à pampilles »** qui a pris sa place à Mérignac, **station Pin Galant du Tram A.**

Au delà de la démarche artistique et du suivi du projet par la Direction de la culture, cet événement a suscité sur la ville une démarche culturelle de proximité sous forme d'expositions à la Médiathèque, ou tout un chacun a pu appréhender l'œuvre et son contexte.

## → ET DEMAIN ?

### Merignac Photographic Festival

- ◆ Réinterroger la période d'organisation et la périodicité du Merignac Photographic Festival (plutôt à l'automne et en biennale).
- ◆ Garantir des projets artistiques de dimension européenne.
- ◆ Conforter l'Aéroport comme premier partenaire de cette action.
- ◆ Asseoir les partenariats artistiques et culturels au niveau local et régional.
- ◆ Conforter ce temps fort dans une articulation permanente avec une action culturelle de proximité.

### Escales d'été

- ◆ Poursuite du festival dans une même dynamique artistique, culturelle et conviviale.
- ◆ Mise en chantier de l'ouverture du festival à d'autres lieux publics de la commune.
- ◆ Réflexion à travailler différemment avec les structures de quartier pour mobiliser et informer leurs publics et pour s'associer sur certaines actions.
- ◆ Analyse de la typologie des publics présents et des non présents sur le festival pour orienter la communication.

## Une ville créative



### Médiathèque municipale

La Médiathèque, inaugurée en 2007, a pour mission d'assurer l'égalité d'accès à la lecture, aux sources documentaires et aux outils informatiques avec 2 cyberbases. C'est un instrument essentiel de l'éducation permanente et du développement culturel du citoyen.

### CHIFFRES CLÉS

**15 096**

usagers inscrits à la Médiathèque

**231 648**

entrées par an dans la Médiathèque

**221 329**

documents disponibles sur le réseau

**7 438**

documents acquis dans l'année

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

- 37** Faciliter l'accès à la lecture publique
- 41** Soutenir les musiques actuelles
- 42** Accompagner les universités d'éducation populaire
- 43** Promouvoir la culture scientifique et technologique

### FAITS MARQUANTS

#### Des actions « hors les murs » de proximité et de solidarité **37**

La Médiathèque propose aussi des actions pour des usagers éloignés géographiquement des structures et des pratiques culturelles.

En direction d'un public de **personnes âgées** : le bibliobus dessert des maisons de retraites et des bibliothécaires effectuent un portage de documents au domicile des usagers ayant des difficultés à se déplacer. La Médiathèque prête des lecteurs MP3 aux personnes désireuses de tester ce type de matériel pour la lecture de textes.

Le bibliobus **dans les quartiers** : six points de stationnements au travers de la ville, une permanence à **l'Aire de la chaille** et à la **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)**.

Des **bibliothécaires mobiles** : à la **piscine** l'été, au **Relais d'Assistants Maternelles** et aussi dans la rue dans le **quartier du Burck**.

Par ailleurs, la Médiathèque poursuit ces actions pour les personnes en situation de handicap : un bâtiment, du matériel, des animations et des documents adaptés.

## TÉMOIGNAGE



**Nathalie KANDEL**  
Directrice de la Médiathèque

« Tout un programme !  
Un partenariat avec le Krakatoa initié dès l'ouverture de la Médiathèque et qui donne à écouter et découvrir tout au long de l'année différentes formes musicales.  
Les "Scènes K" mettent en avant des groupes locaux émergents qui se produisent quatre fois par an au cœur même de la Médiathèque.  
Et un rayonnement musical qui s'est naturellement tourné vers le public des plus jeunes : en famille les "P'tits concerts" du Krakatoa et pour les plus petits (dès six mois) les "Tout p'tits concerts" du Krakatoa. »

## De la musique actuelle dès le plus jeune âge 41

Pour le **plus jeune** âge, la Médiathèque a proposé en 2014 des **petits concerts** organisés en partenariat avec le **Krakatoa** pour une initiation et une découverte des musiques actuelles.

Une formule pour chaque âge :

- ◆ Les **Tout p'tits concerts du Krakatoa** : de six mois à trois ans et en famille !
- ◆ Les **petits concerts du Krakatoa** : dès six ans.
- ◆ Les **scènes K** : une fois par trimestre, la Médiathèque met en avant des artistes locaux issus de la pépinière du Krakatoa ou jouant en première partie d'un concert qui se déroulera dans la salle de concert.

## L'Université populaire 42

Tout au long de l'année la Médiathèque a offert à ses usagers, sous forme de cycles, la possibilité de se former, de découvrir, d'explorer de nouveaux domaines, d'échanger et de débattre.

- ◆ **Découverte de l'art contemporain** en partenariat avec le "Musée imaginé" : une initiation à l'art contemporain pour tous.
- ◆ Pendant les vacances des séances adaptées et dédiées aux enfants : "**les vacances de l'art**".
- ◆ Les "**conférences du monde diplomatique**" : des débats, des rencontres sur des problèmes d'actualité et de société.
- ◆ **Lectures de la photographie, forums de la photographie** qui viennent compléter les expositions de photos organisées par la Ville.
- ◆ Les "**samedis du libre**" : une découverte du monde des logiciels libres de droit et des ateliers multimédia qui permettent à chacun de se former à l'outil informatique et multimédia.
- ◆ "**Objectif cinéma**" : la découverte d'un film suivie d'une conférence et d'un débat qui apporte un éclairage sur un film, un réalisateur ou un genre cinématographique.
- ◆ "**Embarquement immédiat**" : à la rencontre de nouveaux pays et de nouvelles cultures... en 3D.



## La culture scientifique : semaine de l'Espace et Fab Lab 43

Depuis quelques années, la Médiathèque travaille en partenariat avec **Cap Sciences** notamment sur le **quartier de Beaudésert** mais aussi sur l'équipement central.

Dans le cadre de la **semaine de l'Espace**, une conférence sur la **sonde Rosetta** à la Médiathèque et des **activités sur l'exploration spatiale** ont été proposées sur tablettes et sur PC à l'antenne de Beaudésert.

Deux "**Fab Lab**" ont été organisés à l'été 2014 :

- ◆ sur l'antenne Cap Sciences de Beaudésert : réalisation d'animations vidéo avec un logiciel de modélisation 3D et des séquences de Morphing (transformation en fondu d'une photo vers une autre).
- ◆ à la Médiathèque : démonstration et production d'objets en 3D

## ➔ ET DEMAIN ?

### Hors les murs

- ◆ Développement de nouvelles actions hors les murs pour aller à la rencontre des usagers.

### Culture scientifique

- ◆ Participation à la vulgarisation scientifique en développant des partenariats scientifiques.
- ◆ Proposition d'animations dans un autre champ que la littérature qui vise aussi à donner une autre image de la Médiathèque.

Conservatoire municipal



De l'éveil musical pour les plus petits à la danse contemporaine, en passant par les chorales, la Ville défend un enseignement artistique pour tous. Le mot d'ordre est de développer l'éducation artistique, inciter à la pratique et permettre la diffusion de l'expression artistique et culturelle dans l'espace public.

FEUILLE DE ROUTE

Rappel des actions

**36** Défendre l'enseignement artistique

**41** Soutenir les musiques actuelles

FAITS MARQUANTS

**12 nouvelles salles de musique en Centre-Ville 36**

La Ville a récupéré des anciens logements de fonction situés à l'école du Parc. Ils offrent 12 salles de musique (environ 400 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux). Les travaux de rénovation ont eu lieu sur une période d'octobre 2013 à avril 2014.

Dès le mois d'avril, les enseignants sur le site de l'école élémentaire du Parc ont pu intégrer le bâtiment. Depuis cette rentrée scolaire, une partie de l'équipe est venue rejoindre ce petit bâtiment qui reste fonctionnel.

L'équipement placé en Centre-Ville sera très accessible et permettra de regrouper un certain nombre d'activités actuellement dispersées sur plusieurs quartiers.

CHIFFRES CLÉS

<b>1</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
nouveau lieu d'enseignements et de partage	salles de cours	salle des professeurs	salles de travail

CHIFFRES CLÉS

<b>1</b>
nouveau public de quartier
<b>8</b>
Heures Artistiques
<b>50</b>
Personnes par Heure Artistique minimum

**L'heure artistique : la rencontre des étudiants du Conservatoire avec le public 36**

Organisées par les professeurs et suivies assidûment par un public familial ainsi que les habitants des quartiers concernés, les auditions des étudiants du Conservatoire permettent une rencontre des élèves avec le public et constituent un élément important de leur apprentissage. Elles se déroulent principalement dans nos salles polyvalentes, mais sont parfois accueillies par les structures culturelles partenaires du conservatoire, la Médiathèque de la Ville ou le réseau associatif.



**Sensibilisation des jeunes publics aux arts 36**

Dans le cadre de l'enseignement artistique, le Conservatoire de Musique, de Danse, d'Art Dramatique et d'Arts Plastiques développe une sensibilisation aux arts au-delà des cours dispensés dans le cadre de ses cursus.

En 2014, des présentations de familles d'instruments autour de la thématique des comptines ont été mis en œuvre dans des structures Petite Enfance : crèche « Badaboum », la halte garderie « 1,2,3 Copains » et le RAM de la Ville.

→ ET DEMAIN ?

**Des nouveaux lieux :**

- ◆ Suivi de l'évolution des travaux sur la Maison Carrée par le Conservatoire.
- ◆ Pour la rentrée scolaire 2015, nouveau lieu pour pratiquer la danse sur un sol adapté.
- ◆ Réflexion concernant les futurs lieux des pratiques collectives et studio de danse.

**Des rencontres à thème avec le public :**

- ◆ Proposition d'Heures Artistiques à thème pour sensibiliser et gagner un public.

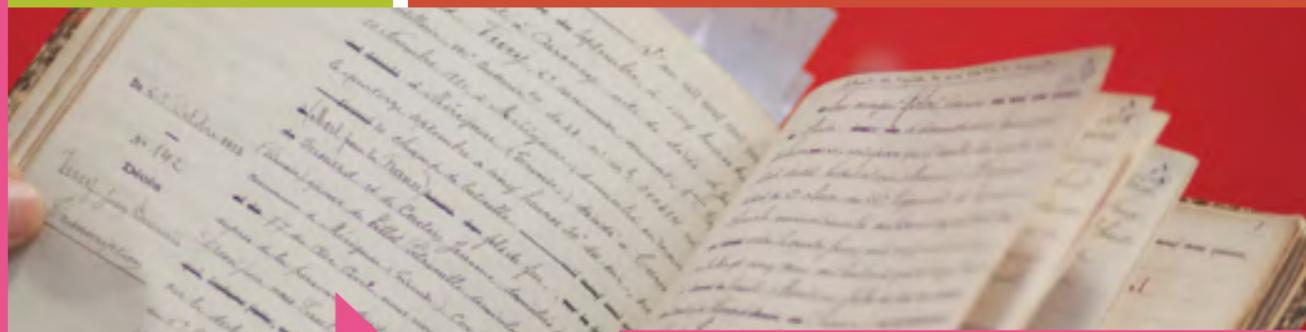
TÉMOIGNAGE



**Arnaud OREB**  
Pianiste accompagnateur

« Riches découvertes et surprises avec "l'Heure Artistique" du Conservatoire Municipal de Musique. C'est une heure pour entendre et découvrir les différents instruments enseignés dans l'établissement. Les professeurs (musique, danse, art dramatique, arts plastiques) et moi-même accompagnons ainsi les élèves dans l'apprentissage et la découverte de leur art. Cette manifestation est un point d'orgue sur le travail personnel des élèves (engagement, exigence, plaisir à jouer ensemble, déchiffrer des partitions, s'accorder sur une interprétation...). Elle est surtout l'occasion pour eux d'être acteurs de la musique, de la danse, du théâtre: d'être artistes à part entière devant un public attentif, ravi et surpris de découvrir un répertoire très divers parfois même méconnu.»

## Archives communales



Les archives communales sont indispensables à la connaissance de Mérignac. Ce service a une vocation à la fois administrative, scientifique, culturelle et patrimoniale. Ses missions sont de collecter, classer et conserver des documents afin de les valoriser et de les rendre accessibles à tous.

### FAITS MARQUANTS

#### Une médiation en direction des jeunes publics

Les Archives communales ont accompagné des **enseignants d'écoles primaires** sur des projets comme le **Centenaire de la Première Guerre Mondiale** ou **l'histoire du quartier du Parc**. Il s'agit ainsi de sensibiliser les enfants de la commune au rôle des archives, à la connaissance des **lieux de la citoyenneté**, tout autant que **l'histoire de sa ville**.

#### TÉMOIGNAGE



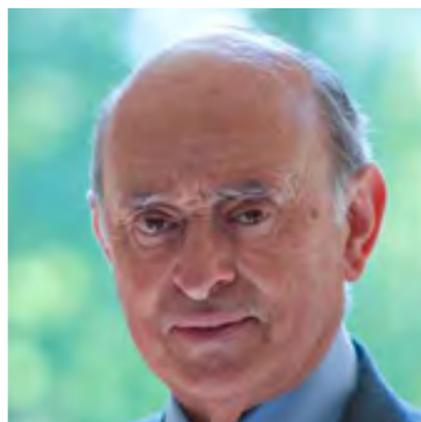
**Céline DELAHAYE**  
Responsable des Archives communales

« Numériser les archives représentatives de l'histoire mérignacaise, c'est préserver la mémoire collective mais surtout la transmettre au plus grand nombre grâce aux outils numériques qui sont l'avenir des archives 2.0. »

#### La restauration et la numérisation des fonds photographiques les plus anciens

Les Archives communales ont entrepris depuis 2010 des programmes de **restauration et numérisation** des **fonds d'archives les plus consultés**. L'objectif de ces opérations est double : conserver les documents les plus fragiles en communiquant leur copie numérique et diffuser sur internet les ressources numériques du service.

En 2014, les **collections virtuelles** se composent notamment de cartes postales, des registres paroissiaux et d'état civil, des plans cadastraux, des recensements de population. Les Archives communales ont numérisé en interne leur **fonds de photographies les plus anciennes**. Le classement est en cours et se poursuivra sur une longue durée, en l'absence d'outil informatique adapté.



#### Le classement du fonds d'archives de Michel Sainte-Marie, Maire de 1974 à 2014

A la fin de son mandat, Michel SAINTE-MARIE a souhaité confier ses archives à la Ville de Mérignac. Celles-ci concernent ses fonctions au sein du Parti socialiste et ses mandats politiques, notamment celui de député.

Le classement du fonds a été clos en 2014. La finalisation de l'instrument de recherche conforme aux normes archivistiques en vigueur se poursuit au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

La convention de prise en charge des archives fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

#### → ET DEMAIN ?

- ◆ Préparation de la mutualisation en accompagnement les futurs services mutualisés dans leur archivage.
- ◆ Aménagement d'un local supplémentaire, installation de rayonnages, réorganisation des collections sur le site Annexe.
- ◆ Poursuite du traitement des fonds : classement et rédaction d'instruments de recherche normalisés (permis de construire, recensements de population, délibérations du conseil municipal, photographies, documents numérisés dans le cadre de la Grande Collecte 2014).

#### CHIFFRES CLÉS

**2 013,45**

mètres linéaires d'archives conservées

**188**

lecteurs en salle de lecture

**386**

scolaires accueillis en action de médiation

**183**

demandes de recherches par correspondance



*Une ville...  
pour tous les âges*



L'éducation est la priorité du mandat. Mérignac a programmé de rénover les groupes scolaires qui sont vieillissants. Les méthodes d'enseignement ne cessent d'évoluer et les écoles mérignacaises doivent tenir compte des progrès technologiques et mettre en place des nouveaux outils qui doivent participer activement à la réussite éducative.

## Éducation

### CHIFFRES CLÉS

<b>16</b> écoles maternelles (73 classes)	<b>14</b> écoles élémentaires (120 classes)	<b>4 885</b> enfants scolarisés (pour 2014-2015)	<b>86,9</b> % des enfants fréquentent la cantine
<b>73</b> ATSEM (73 classes de maternelles) + 20 ATSEM remplaçantes	<b>3 500</b> enfants accueillis en TAP le soir	<b>700</b> enfants fréquentent les CLSH pendant les vacances	<b>7</b> centres de loisirs

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

- 48** Moderniser les groupes scolaires
- 49** Réussir le Projet éducatif et Temps d'Accueil Périscolaire
- 51** Développer le numérique à l'école

### FAITS MARQUANTS

#### Mise en place de la réforme des rythmes scolaires **49**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Ville a mis en place sur le premier semestre de l'année 2014 de nombreuses réunions de concertation.

Suite à l'accord de l'ensemble de la communauté éducative, le mois de septembre a vu la mise en place des TAP sur la Ville. **3 500 enfants** participent régulièrement aux activités proposées.

La proposition est très diversifiée et est très largement appréciée par la population. Ces nouveaux temps ont amené une modification très importante des temps de travail des **400 agents concernés** et la création de nouveaux postes de référents des activités qui ont en charge la coordination des différents temps sur une école. Le professionnalisme des équipes et le travail préparatoire important ont amené une mise en place efficace malgré les inévitables difficultés relatives à l'exercice.

### CHIFFRES CLÉS

<b>1 600</b> enfants à la restauration le mercredi	<b>250</b> groupes d'enfants tous les soirs	<b>2</b> millions d'euros investis par la Ville
---	--	--

### CHIFFRES CLÉS

<b>38</b> intervenants sport simultanés sur chaque séquence	<b>11</b> éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS)	<b>27</b> intervenants extérieurs
---	--	--------------------------------------

### Du sport à l'école **49**

La mise en place des nouveaux rythmes scolaire a été effective au 1<sup>er</sup> septembre 2014 avec **trois temps d'activités hebdomadaires** (Lundi, Mardi et Jeudi de 15h45 à 17h00 sur des structures internes à l'école ou à proximité).

Dans le cadre des **parcours d'activités** mis en place, le sport a eu une place importante avec une proposition permanente d'activités sur tous les créneaux que ce soit par les **éducateurs sportifs de la ville ou encore des intervenants extérieurs (associations, partenaires)**.

Concernant l'équipe d'éducateurs sportifs, elle a été dans son intégralité positionnée sur cette nouvelle mission avec comme objectif de proposer des activités innovantes par rapport au cadre scolaire tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour cette première année de mise en place, différents aménagements ont été proposés pour prendre en compte ce nouveau contexte : pour chaque école, il a fallu s'adapter aux structures et équipements existants permettant l'activité sportive et prendre en charge des groupes d'enfants différents (en âge et en nombre).

Pour conclure, on peut noter aussi que ce dispositif a eu également un impact sur l'utilisation des installations sportives ainsi que sur certains fonctionnements associatifs (par exemple : adaptation aux changements concernant le mercredi...).

### Extension de la restauration scolaire Anatole France **48**

Le **réfectoire de l'école élémentaire d'Anatole France** et **l'office de restauration** ont été **restructurés** pour permettre de doubler le nombre de places assises et d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents de l'équipe.

En effet, le réfectoire comptait 60 places assises pour une moyenne de 280 enfants accueillis tous les midis sur la pause méridienne. Les enfants avaient donc peu de temps pour déjeuner, moins de 20 minutes.

Le projet a consisté à **doubler le nombre de places assises** pour offrir 120 places aujourd'hui et permettre aux enfants de déjeuner dans de meilleures conditions avec 30 minutes à table. Tous les enfants ont donc fini de déjeuner vers 13h15 au lieu de 13h45 avant.

D'un autre côté, l'office de restauration a été restructurée pour agrandir la laverie et mettre un système de débarrasage avec une participation active des enfants. Le reste de l'office a aussi été aménagé pour avoir une meilleure organisation de l'activité dans le respect des règles d'hygiène alimentaire.

Enfin, le **préau couvert a été agrandi** pour protéger les enfants des intempéries et leur permettre de faire des activités à l'extérieur.

Les travaux qui se sont déroulés dans un site très contraint n'ont pu être menés à bien que grâce à une parfaite collaboration de la communauté éducative (agents municipaux, animateurs, enseignants et élèves).

### CHIFFRES CLÉS

<b>5</b> mois de travaux	<b>120</b> m <sup>2</sup> supplémentaires	<b>400</b> m <sup>2</sup> restructurés
-----------------------------	--	---

## TÉMOIGNAGE



**Jamila MIMOUNI**  
Coordinatrice périscolaires et actions éducatives

« Neuf mois après la rentrée, le bilan est positif pour la mise en place des rythmes scolaires pour les élèves d'élémentaire. Ainsi, on reçoit 2 190 enfants/jour et on constate une fréquentation stable de 74% depuis le début de l'année pour les élèves d'élémentaire.

Cette réussite est due à l'implication et la collaboration des équipes périscolaires, du service Vie Scolaire, des intervenants TAP et aux liens étroits qui ont su être mis en place avec l'Éducation Nationale. Un réel bénéfice a été constaté auprès des familles et les enfants de Mérignac. La ville propose une large gamme d'activités : zumba, théâtre, activités manuelles, danse, atelier solidarité/développement durable, prévention routière...

Le coût de la mise en place de la réforme pour la ville est de 2 millions d'euros soit 400 euros brut par enfant. Réelle volonté politique, la mise en place de la réforme n'a pas eu de répercussion sur la fiscalité. »

### Une ferme à l'école

Pendant la période scolaire 2013-2014, la « **ferme mobile** » de la Ferme Découverte municipale s'est installée à **l'école Jean Jaurès**. Ainsi, les élèves ont pu découvrir les animaux de la ferme (moutons, poules, lapins...).

Pour la période 2014-2015, cette ferme mobile est venue à la rencontre des élèves de **l'école Arnaud Lafon**.

Ce projet a mobilisé 16 classes de maternelle et élémentaire, des animateurs intéressés pour s'intégrer au projet (TAP), des parents d'élèves, les animatrices et le fermier de la ferme de découverte.

Une ville pour tous les âges

## Petite enfance



Afin de tenir compte de l'évolution démographique à Mérignac, plusieurs mesures sont prévues pour assurer "l'épanouissement de l'enfant" et répondre à une demande croissante d'accueil.

### CHIFFRES CLÉS

5	1	2	1
crèches municipales	halte-garderie municipale	LAEP	crèche familiale
3	3	2	
crèches associatives	halte-garderies associatives	RAM	

### FEUILLE DE ROUTE Rappel des actions

- 44 Créer une cité de la petite enfance
- 45 Augmenter l'offre d'accueil pour la petite enfance
- 46 Soutenir les parents

### FAITS MARQUANTS

#### Nouvelle organisation de la crèche « Croq'île » 45

Depuis le mois de janvier, la **crèche Croq'île**, suite à un important travail de concertation en équipe, a revisité son organisation en passant de quatre à six sections.

Dans une dynamique de travail en sous groupes, différentes questions liées à la taille de chaque groupe, à l'organisation des locaux, à la pédagogie ou au mode de collaboration dans l'équipe ont pu être traitées.

Au final les nouveaux groupes voient le nombre d'enfants accueillis restreint avec un groupe de petite taille **adapté aux plus petits** et cinq groupes qui se répartissent selon l'âge et **l'autonomie des enfants**.

Durant l'été 2014 des travaux ont permis, par le biais de cloisons et de nouvelles portes, **d'adapter les locaux** et une politique adaptée d'investissement a permis de répondre aux besoins pédagogiques de la structure.

« *Croq'île, une équipe en mouvement, une restructuration en marche* ».

Nicolas GALBAT  
Responsable du Service Petite Enfance

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Améliorer la concertation avec les enseignants.
- ◆ Mettre en place un plan de formation pour les animateurs.
- ◆ Mutualiser les moyens matériels et structurels entre la Direction des Sports et la Direction de l'éducation.
- ◆ Diversifier encore plus les pratiques sportives pour éviter des redondances avec ce qui est proposé en EPS scolaire.
- ◆ Meilleure prise en compte des programmations EPS scolaire pour respecter le rythme de l'enfant.

## Restructuration de la crèche multi-accueil « La Maison de Pierre » 45

La **structure multi-accueil associative « Maison de Pierre » du quartier d'Arlac** était située dans un logement inadapté et vétuste. La ville a souhaité reloger cette association dans un bâtiment communal existant. Une **réhabilitation** lourde a été alors effectuée. Le bâtiment rénové à neuf a permis de doubler les surfaces habitables et surtout a permis d'accueillir dans des conditions nettement plus confortables les enfants handicapés dont s'occupe cette association.

Les travaux ont duré 9 mois et se sont terminés en novembre 2014. La capacité d'accueil est de 18 enfants.

### CHIFFRES CLÉS

9  
mois de travaux

16  
places agréées

36  
enfants accueillis

8  
professionnels

## Ouverture de la crèche Pomme d'Api 45

La **crèche Pomme d'Api** est une structure petite enfance gérée par une association, créée en 1989, installée dès sa création dans un logement sur le quartier de Beutre.

Dans sa politique de soutien aux structures associatives, la Ville avait décidé en 2008 de reloger deux associations dont les locaux en location présentaient une organisation pour partie incompatible avec les normes de la PMI.

Concernant la crèche Pomme d'Api, l'évolution des règles auraient dû conduire à une réduction de 16 à 13 places.

Au final, il a donc été choisi de déplacer la crèche dans un bâtiment de la Ville de Mérignac au cœur même du quartier, proche des écoles et du centre social.

Après différents agréments, les travaux débutent fin 2013 sur la base d'un projet aéré tenant compte des **normes de construction Haute Qualité Environnementale**. L'association travaille de son côté sur un projet qui permettra son inscription dans la **vie du quartier**.

Elle renforce ainsi les liens autour de l'accueil et de **l'accompagnement parental** avec le centre social de Beutre.

La crèche Pomme d'Api prend possession de ses nouveaux locaux en juin 2014, moment de découverte qui permet aussi de préparer sereinement la rentrée de septembre suivante.



## Démarche Qualité

La **démarche qualité du service petite enfance** s'installe en 2014 comme un dispositif central au cœur du service. Il permet un lien important entre les professionnels des différentes structures et par la suite une réflexion partagée sur les temps clefs de l'accueil petite enfance.

Il favorise le **partage d'expériences** et favorise au travers des échanges avec les équipes une réflexion sur les pratiques voire même des modifications de fond (exemple : à la crèche Badaboum, la fonction des personnes référentes de chaque enfant a été revue).

**Plus de dix groupes de travail** sont constitués et concernent autant l'accueil des familles et leur orientation, l'accueil des enfants, le lien avec les parents, la pédagogie mise en place ou encore la manière d'organiser une journée.

La démarche qualité permet aussi de pointer certaines difficultés et permet d'imaginer des évolutions significatives à partir d'expériences partagées. Le service petite enfance va pouvoir ainsi fixer de nouvelles priorités mais aussi définir un cadre commun qui servira ensuite à préparer le projet de service.

## Réunion d'Information Parents 46

Depuis septembre 2014, **tous les parents** qui déposent une fiche de pré-inscription pour les enfants de moins de trois ans au Service Petite Enfance peuvent s'inscrire à une réunion d'information. Celle-ci vise à leur communiquer quels sont les différents modes de garde à Mérignac et les aides existantes. Elle permet aussi de mobiliser la réflexion des familles autour de leur souhait d'accueil de leur enfant bien en amont.

Ces réunions sont proposées deux fois par mois au Relais Assistantes Maternelles (RAM) du centre. Elles sont coanimées par la **Référente Accueil et Information des Familles et l'animatrice du RAM**.

Lors de ces réunions, chaque famille reçoit une pochette contenant des adresses utiles et des plaquettes informatives pour les aider dans la poursuite de leurs démarches. Également, une collation est proposée à tous, adultes et enfants. Elle favorise les échanges avec et entre les familles.

**Chaque famille est ensuite obligatoirement reçue** très rapidement en **entretien individuel** par la **référente des familles**. Cet entretien complémentaire permet d'évaluer plus précisément la demande d'accueil souhaité des parents et de répondre à d'autres questions suite à la réunion d'information.

Il est proposé en fin de réunion aux parents de prendre rendez-vous avec l'animatrice du RAM pour toutes leurs interrogations relatives à l'accueil individuel de leur enfant chez une assistante maternelle.

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Mise en place du projet de service de la petite enfance.
- ◆ Poursuite d'une réflexion sur une restructuration plus complète de l'ensemble de la crèche Croq'île.



Mérignac mène depuis plusieurs années une politique jeunesse dynamique qui contribue à la mixité des publics et favorise le lien social. La ville met en avant les pratiques artistiques innovantes et sportives destinées aux jeunes à travers la manifestation « Quartier libre ».

## Jeunesse

### CHIFFRES CLÉS

**3 000**

jeunes sur toute la semaine Quartier Libre

**3 800**

jeunes en premier accueil au BIJ

**5**

projets initiatives jeunes

**30**

jeunes partis avec l'opération Sac'Ados

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

- 50** Faire de la réussite éducative une priorité
- 52** Imaginer un pôle ressource jeunes (plateforme 11-30 ans)
- 53** Favoriser la mobilité et les initiatives jeunes
- 54** Fédérer des événements pour les jeunes

### FAITS MARQUANTS

#### Manifestation Quartier Libre **54**

Comme les années précédentes, la Ville, qui souhaite fédérer les jeunes de la commune autour des pratiques sportives, artistiques et culturelles, a renouvelé en avril 2014 la **manifestation Quartier Libre**, semaine dédiée aux jeunes âgés de 12 à 25 ans.

C'est aussi l'occasion de mettre en valeur les jeunes talents en leur proposant de s'exprimer, notamment lors d'animations spécifiques.

Quartier Libre permet de mobiliser tous les acteurs « Jeunesse » de la ville, et les différents services municipaux (médiation sociale, services généraux, sports, culture, ...).



*« Quartier Libre, c'est un événement pour une jeunesse qui bouge, qui s'exprime et qui agit sur son territoire ».*

Bénédicte TOGNINI  
Responsable Mission Jeunesse

### Information et prévention auprès des Jeunes **52**

**L'Espace Jeunes**, positionné au Centre-Ville et ouvert 1 fois par semaine, a reçu plus de 120 jeunes, âgés de 14 à 25 ans (accueil libre sur l'espace jeunes et sorties découverte, culturelle, sportive).

Situé également au cœur de la ville (Médiathèque), le **Bureau d'Information Jeunesse (BIJ)** propose toute une palette de services en direction des 11/30 ans : informations, orientations et conseils. Ce sont ainsi plus de 1 400 jeunes qui ont été accueillis en 2014.

La Ville a proposé des **séances d'animation-prévention** sur le vivre ensemble, la santé et l'Europe au sein des collèges et lycées avec la rencontre de près de 1 000 jeunes.



### Soutien des initiatives jeunes **53**

Des **initiatives jeunes** sont soutenues par la Ville dans le domaine du sport et loisirs, de la création artistique, de la solidarité internationale et du vivre ensemble.

Grâce au **dispositif « Sac'ados »**, des jeunes ont été accompagnés pour un premier départ autonome vers les plages océanes ou le sud de la France.

### ➔ ET DEMAIN ?

- ◆ Avril 2015 : mois de la Jeunesse avec de nombreux rendez-vous dans différents lieux de la ville (Krakatoa, Parc du Vivier, MDA).
- ◆ Renouvellement de la manifestation Quartier Libre pour sa 6<sup>ème</sup> édition.
- ◆ Évolution vers un Pôle Jeunesse unique regroupant à la fois l'espace Jeunes et le BIJ dans un lieu commun.
- ◆ Amélioration de la communication concernant les 2 dispositifs Initiatives Jeunes et Sac'ados pour augmenter le nombre de bénéficiaires et valoriser la place des initiatives des jeunes dans la ville.



## Seniors

Pour s'assurer du bien-être de tous les seniors et parce que chacun vieillit différemment, la Ville souhaite favoriser le maintien à domicile des personnes âgées pour le plus grand nombre et le plus longtemps possible mais aussi de développer des lieux de vie adaptés accessibles à tous.

### CHIFFRES CLÉS

<b>3</b> résidences pour personnes âgées (RPA)	<b>4</b> foyers-restaurants	<b>481</b> bénéficiaires des ports de repas
<b>377</b> bénéficiaires des restaurants Seniors	<b>2 037</b> bénéficiaires des prestations animation	<b>515</b> bénéficiaires du service d'aide à domicile (SAAD)

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

- 55** Maintenir les seniors à domicile
- 56** S'occuper du logement des seniors
- 57** Initier un plan numérique

### FAITS MARQUANTS

#### 100% seniors ! Le guide pratique des seniors et des aînés à Mérignac

Face aux enjeux du vieillissement de la population, la ville propose un large éventail de services et une offre dense de loisirs destinés aux seniors et aux aînés.

Le guide, intitulé « **100% seniors** », recense l'ensemble de cette offre. Le guide a été mis à jour en 2014. Il est illustré de portraits de Mérignacais volontaires.

6 000 exemplaires du guide 100% Seniors ont été édités.



### Évaluation externe du SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) et de l'EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées) Jean Brocas **55 56**

Conformément au code de l'action sociale et des familles, le **SSIAD** et la **résidence Jean Brocas** ont procédé à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations délivrées. Cette évaluation a été réalisée par 2 cabinets externes.

Ce temps d'évaluation s'inscrit dans un processus **d'amélioration continue de la qualité d'accompagnement des usagers**. Il permet de mesurer l'adéquation des prestations aux besoins et attentes des usagers, ainsi que l'adéquation du projet de service et des activités réalisées.

Le diagnostic est partagé avec les usagers, les professionnels, le gestionnaire (CCAS) et les autorités publiques (ARS et Conseil Général). Les partenaires sont également mobilisés.

L'organisation de la structure, des activités, la qualité des prestations sont examinées au regard du droit des usagers, du projet personnalisé, de l'ouverture de la structure sur son environnement.

### Soutien des initiatives jeunes **55**

Le service prestataire d'aide à domicile a fait évoluer ses activités en direction des personnes âgées et personnes handicapées en proposant un **accompagnement véhiculé à ses bénéficiaires pour les courses, les rendez-vous médicaux, les démarches administratives, les sorties...**

Les accompagnements sont réalisés par les intervenants à domicile du service pour les bénéficiaires dont l'activité est prise en charge dans le cadre du **plan d'aide personnalisé**.

### TÉMOIGNAGE



**Nathalie FAVREAU**  
Aide à domicile

« Je soutiens la personne dépendante à son domicile et l'accompagne dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Le fait de consacrer du temps aux sorties extérieures en voiture (jardinierie, décorations de fêtes diverses, changements dans la commune...) permet de rompre avec la monotonie quotidienne et de créer un lien plus chaleureux. »

### ➔ ET DEMAIN ?

- ◆ Pérennisation de l'activité d'accompagnement véhiculé.



La Ville de Mérignac et ses partenaires (associations, institutions, services municipaux...) doivent promouvoir et participer au rapprochement entre les générations et continuer leur engagement en faveur d'une véritable politique intergénérationnelle. La mixité de différentes générations est une chance. Elle constitue un potentiel d'enrichissement mutuel qui passe par l'échange et le partage.

## Intergénération

### FEUILLE DE ROUTE

#### Rappel des actions

**58** Encourager l'Intergénération

**59** Inventer une Bourse aux logements

## FAITS MARQUANTS

### De nouveaux lieux de convivialité et de rencontre **58**

Afin de lutter contre l'exclusion et l'isolement, la ville a souhaité développer des lieux de rencontres et de repos. Ainsi, plusieurs placettes ont été créées ou réaménagées en 2014 :

- ◆ La **place du Vercors**, ancienne surface en enrobé, a été transformée en espaces verts plantés qui pourra accueillir diverses activités du quartier en lien avec le Centre Social Le Puzzle.
- ◆ La **placette du 8 mai 1945** a également été modifiée pour compléter ce nouvel espace.
- ◆ Le square au centre du quartier de **Beutre** a été réaménagé, une partie permettant la pratique de la pétanque, une autre agrémentée de bancs et de plantations pour faciliter la rencontre et la discussion.
- ◆ le **jardin du Relais des solidarités** a été créé pour accueillir les usagers du relais et offrir aux habitants du quartier un nouveau jardin agrémenté d'aromatiques et d'arbres fruitiers.

Sur l'ensemble des quartiers, près de 100 bancs ont été posés pour répondre à des besoins de convivialité ou de mobilité.

### Partage d'une expérience commune « Tailler la pierre » **58**

En lien avec le **service animation Seniors** de la ville, un bénévole, M. Olivier MALLET, ancien tailleur de pierre a proposé une **initiation à la taille de la pierre**.

L'activité a été partagée entre 20 enfants du **centre de loisirs de Capeyron** (âgés de 7 à 9 ans) et 20 personnes âgées de la **résidence pour personnes âgées Jean Brocas**.

### Rencontre autour d'un thé-dansant intergénérationnel **58**

Un après-midi dansant a eu lieu en juillet 2014 dans les locaux du **foyer d'Arlac** et du centre socio-culturel d'Arlac.

Ce temps de détente, fort apprécié, a réuni les personnes âgées du lieu de vie d'Arlac et des 3 autres lieux de vie de la Ville (Les Fauvettes, Jean Brocas, Le Jard), les enfants du centre social, les familles du quartier, les résidents de l'EHPAD Paul Claudel et les résidentes du foyer pour jeunes femmes handicapées Jenny Lepreux.

Véritable réussite, cette initiative doit être reconduite...

### CHIFFRES CLÉS

**6**  
nouveaux squares

**100**  
bancs posés

**40**  
participants à la taille de pierre

**140**  
participants au Thé dansant

### → ET DEMAIN ?

- ◆ Installation de 80 bancs supplémentaires.
- ◆ Aménagement du square Robinson, du jardin de la Vieille Église, square de la chapelle de Beutre, square Bourranville, square rue Uglà.
- ◆ Une nouvelle aire de jeux dans le parc de Beaudésert.
- ◆ 2 nouvelles rencontres intergénérationnelles autour de la taille de pierre.
- ◆ 2 nouvelles rencontres « Thé dansant », dont 1 en juillet 2015.

### TÉMOIGNAGE



**Delphine JOBIN**  
Animatrice seniors

« J'ai rencontré Mr Olivier Mallet, ancien tailleur de pierres auto-entrepreneur, qui a dû cesser son activité suite à un important problème médical. Avec l'équipe de restauration, nous avons construit un projet l'aidant à renouer avec son métier et reprendre confiance en lui, tout en apportant une animation innovante et de qualité au sein du foyer. C'est ainsi qu'ont débuté les "ateliers d'initiation à la gravure de pierres", avec les enfants du centre de loisirs Capeyron et les seniors de la RPA, rencontres enrichissantes pour chacun : grâce aux compétences de Mr Mallet, chacun peut être créatif et fier de son ouvrage ».



**Pour que chaque agent puisse mener à bien ses missions et que le collectif soit le bras armé de la feuille de route portée par le Maire de Mérignac, les Directions ressources accompagnent et facilitent le travail des opérationnels.**

**Au service d'un territoire de projets dont le dynamisme est reconnu, ces Directions, orientées sur des missions d'expertise et de support, trouvent naturellement leur place dans la gestion transversale généralisée au sein de la collectivité.**

***Appui et support***



## Direction Générale des Services

La principale préoccupation de la DGS est le bon fonctionnement de l'administration, le souci permanent du respect des réglementations et procédures légales qui encadrent le fonctionnement de la collectivité locale et la qualité du service rendu.

### CHIFFRES CLÉS

<b>48</b> conseillers municipaux dont 18 adjoints	<b>9</b> conseils municipaux	<b>299</b> délibérations	<b>147 819</b> m <sup>2</sup> de patrimoine bâti entretenu
<b>784 976,83 €</b> de taxe locale sur la publicité extérieure perçue	<b>6 173</b> courriers enregistrés	<b>28</b> contentieux en cours	<b>79</b> sinistres déclarés

### FAIT MARQUANT

#### Renouvellement du conseil municipal

Suite aux élections municipales de mars 2014, l'ensemble de la Direction Générale des Services a été fortement mobilisée pour l'installation des nouveaux élus. Plusieurs conseils municipaux se sont succédés dans un délai très court.

Dans ce contexte, le service a participé à l'élaboration de plusieurs documents destinés à diffuser l'information auprès des élus et des services :

- ◆ l'élaboration du **plan pluriannuel d'investissement** (PPI) pour le mandat 2015-2020, document budgétaire reprenant les engagements de campagne.
- ◆ l'actualisation de la **plaquette « Mérignac, en quelques chiffres »**.

Par ailleurs, les nouveaux élus et leurs délégations ont été présentés à l'ensemble des cadres, ainsi que la composition des instances communales au cours de réunions d'information.

### TÉMOIGNAGE



**Laurence FIGUEREAU**  
Assistante de Direction du DGS

« En 2014 une page s'est tournée pour la Ville de Mérignac qui a connu de nombreux changements, tels que l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale avec à sa tête notre nouveau Maire, Alain ANZIANI.

Chacun des membres de ce nouveau Conseil a su trouver ses marques et insuffler l'énergie nécessaire afin de faire avancer les projets de la mandature.

Ce travail a été pour moi une véritable source de richesses avec un double challenge, mener à bien l'installation de ces nouveaux élus ainsi que suivre avec rigueur et professionnalisme le déroulé des nombreuses séances des Conseils Municipaux. »



### → ET DEMAIN ?

- ◆ Participer et accompagner le projet d'administration.
- ◆ Participer et accompagner les mutualisations avec Bordeaux Métropole.
- ◆ Contribuer au suivi des investissements budgétaires en lien avec la feuille de route et le plan pluriannuel d'investissement.





## Ressources Humaines

La Direction des ressources humaines a pour objectif d'apporter à la municipalité le personnel nécessaire à son bon fonctionnement ainsi que d'accompagner, conseiller et informer tous ses agents.

### CHIFFRES CLÉS

<b>1 496</b> emplois permanents et non permanents	<b>68</b> % de femmes	<b>1 156</b> fonctionnaires (soit 77,3% des effectifs)	<b>93</b> recrutements sur les postes permanents
<b>52</b> % des postes pourvus par mobilité interne	<b>30</b> recrutements sur les postes non permanents	<b>70</b> emplois saisonniers	<b>162</b> stages réalisés

### FAITS MARQUANTS

#### Mise en place de la Complémentaire Santé

La Ville de Mérignac fait bénéficier ses agents d'un contrat collectif concernant le risque prévoyance (garantie maintien du salaire).

En 2014, les élus de la ville de Mérignac ont souhaité faire bénéficier les agents de la ville et du CCAS d'un **contrat collectif** et d'une **participation financière de l'employeur à la complémentaire santé**.

Après discussion avec les partenaires sociaux, le système de la convention de participation a été retenu en 2013 avec une prise en charge d'une partie des cotisations par la ville et le CCAS de 25€ pour les agents de catégorie C, 20€ pour les agents de catégorie B et 15€ pour les agents de catégorie A.

L'élaboration des garanties et conditions contractuelles a été menée, par le groupe de travail constitué avec les partenaires sociaux, la Direction des Ressources Humaines assistée d'un prestataire extérieur.

**3 niveaux de garanties** et conditions contractuelles ont été définis :

- ◆ niveau 1, une garantie de base supérieure au contrat de base proposé dans le cadre des labellisations,
- ◆ niveau 2, une bonne couverture limitant le reste à charge pour les agents,
- ◆ niveau 3, une prise en charge très complète avec une structure de cotisation exigeante (pas de surcoût par enfant au-delà du 2<sup>ème</sup>) et une garantie des cotisations sur 3 ans soit jusqu'au 31/12/2017.

### TÉMOIGNAGE



**Marguerite ELICHEGARAY**  
Chef du Service gestion juridique administrative

« La Complémentaire Santé, annoncée et espérée depuis de longs mois est mise en place à la Ville et au CCAS de Mérignac depuis le 1/01/2015. Ce contrat sur mesure, adapté aux besoins des agents, actifs et retraités de la Ville et du CCAS de Mérignac, est le fruit d'un travail mené par l'administration, avec les partenaires sociaux. Le niveau d'adhésion des actifs à ce contrat avec la MNT a déjà dépassé les 50% : c'est une satisfaction pour la collectivité employeur et une avancée pour les agents! »

L'**avis des partenaires sociaux** a été sollicité tout au long de la procédure jusqu'au choix final. Les agents ont été très largement informés des détails de cette prestation et des modalités d'adhésion.

L'offre retenue répondait aux 5 critères de la consultation.

Le Comité Technique Paritaire du 24 juin 2014 a validé le choix de la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)**, à l'unanimité.

Le conseil municipal du 26 juin 2014 a également approuvé le choix du contrat proposé par la MNT et autorisé la **signature de la convention de participation** avec effet au 10 janvier 2015.

### Organisation des élections professionnelles

La DRH a organisé l'élection des représentants du personnel aux **instances représentatives du personnel** du 4 décembre 2014.

Suite à la modification réglementaire intervenue par rapport au scrutin précédent, il a été décidé de maintenir le paritarisme, entre représentants du personnel et de la collectivité au niveau de la représentation en **comité technique**.

Un protocole d'accord a été signé avec les organisations syndicales prévoyant les modalités pratiques de cette élection.

Le **vote par correspondance** a été généralisé à l'ensemble du personnel.

Les agents de la DRH ont été sollicités pour la mise sous pli (profession de foi et listes des candidats) et la tenue des bureaux de vote.

### CHIFFRES CLÉS

<b>62,14</b> % de participation en Comité technique
<b>67,63</b> % de participation pour la commission administrative paritaires catégorie C
<b>70,93</b> % de participation pour la commission administrative paritaires catégorie B
<b>84</b> % de participation pour la commission administrative paritaires catégorie A

## CHIFFRE CLÉ

8,14

% de travailleurs handicapés

## Nouvelle convention pour l'emploi des personnes handicapées

La Ville a signé une **nouvelle convention avec le FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) sur la période 2014-2016, représentant un financement de 444 049 € sur 3 ans pour les aides techniques, les formations, les bilans professionnels et les aides spécifiques à l'apprentissage.

## CHIFFRES CLÉS

300

candidats reçus en jury de recrutement

4 600

candidatures à un emploi ou un stage

## Une politique de mobilité interne volontariste

Les nouvelles mesures mises en place pour **porter à la connaissance de tous les agents les emplois vacants** au sein de la collectivité ont porté leurs fruits cette année :

- ◆ diffusion des offres d'emploi sur l'intranet et dans la Lettre interne,
- ◆ prise en compte des souhaits exprimés lors des entretiens professionnels,
- ◆ entretiens conseil-mobilité.

Ainsi, sur 93 postes vacants, 48 ont été pourvus en interne.

Depuis plusieurs années, la collectivité s'appuie sur les potentialités de ses agents pour s'adapter aux besoins des services afin de rendre un service de qualité.

## → ET DEMAIN ?

### Complémentaire santé

- ◆ Permanences mensuelles de la MNT à la mairie (1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à compter de février 2015).

### Handicap

- ◆ Poursuite des actions prévues dans la convention notamment les sensibilisations au handicap à l'attention de l'ensemble du personnel et de l'encadrement.

### Mobilité Interne

- ◆ Accompagner la mutualisation (transfert de personnel) et le projet de réorganisation des services.

Appui et support

Finances

La Direction des finances prépare, contrôle et exécute les décisions budgétaires de la Ville votées par le Conseil municipal, tout en veillant à la bonne application de la politique financière de la commune.

## FAITS MARQUANTS

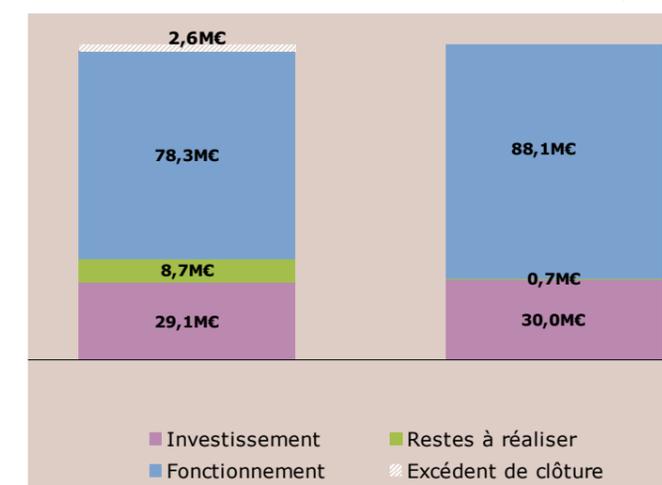
### Exécution du budget 2014

L'exercice 2014 s'achève sur un **excédent de clôture de 10,7 millions d'euros** au titre du budget principal. Après couverture des reports en investissement, la ville dispose ainsi d'un **excédent disponible de 2,6 millions d'euros**.

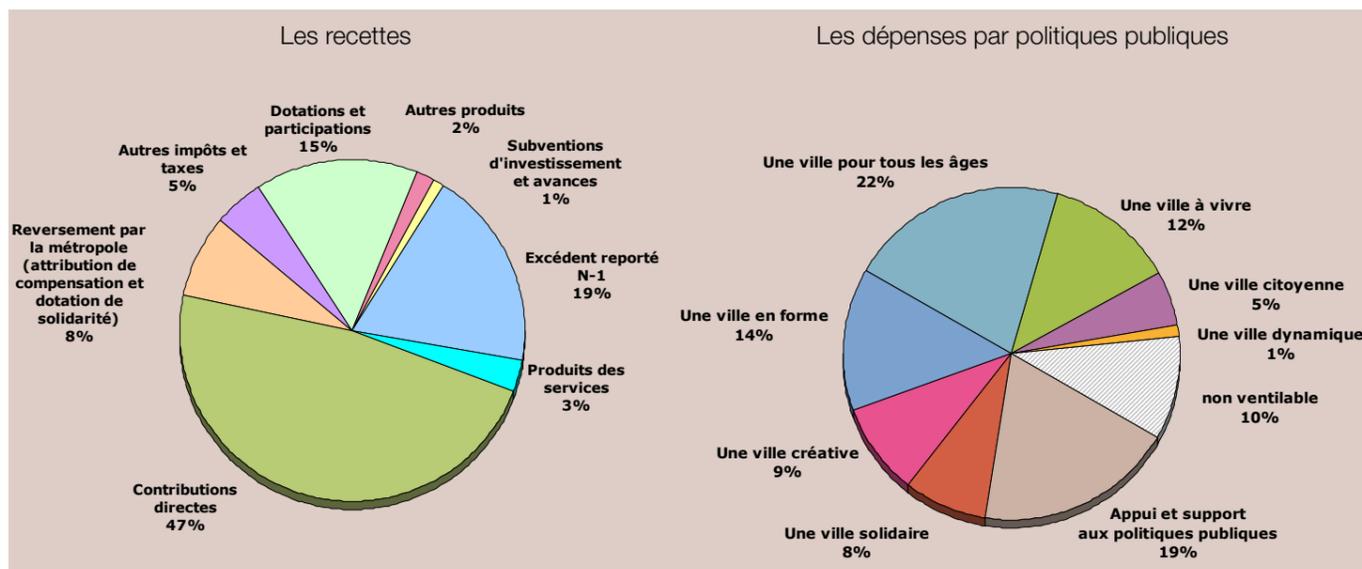
Cet exercice budgétaire est caractérisé essentiellement par :

- ◆ Un effort significatif en matière de dépenses d'équipement. Celles-ci s'élèvent à 15,5 millions d'euros, soit +72% par rapport à 2013.
- ◆ Une amélioration du taux de réalisation ou taux de mandatement des dépenses d'équipement. Ce dernier s'élevant à 62% au lieu de 33% en 2013.
- ◆ La poursuite de l'optimisation de la gestion de la dette. La Ville a procédé ainsi au remboursement anticipé d'une partie de sa dette soit 7,3 millions d'euros compte tenu du volume important des excédents disponibles. Avec un encours de 11,3 millions d'euros au 31 décembre 2014, la capacité de désendettement de la Ville est désormais inférieure à un an.
- ◆ Le maintien des taux de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti), et ce depuis 2009.

Détermination du Résultat global 2014 (en M€)



### Répartition des recettes et des dépenses (toutes sections confondues)



### Dématérialisation des échanges comptables avec le trésor / PESV2 (protocole échange standard version 2)

Les collectivités locales ont **obligation de dématérialiser leurs mandats et leurs titres de recettes au 1<sup>er</sup> janvier 2015** selon un protocole informatique enrichi plus complet et plus strict.

Après une rencontre avec les services du Trésor et la Direction Régionale des Finances Publiques, la Direction de Finances a initié ce projet dès mars 2011 en s'équipant de **modules informatiques** permettant d'amorcer ce chantier. Au préalable, la **codification** de l'ensemble des fichiers fournisseurs et débiteurs (plusieurs centaines) a été retravaillée.

En **février 2014**, la Ville a signé un **engagement partenarial avec le Trésor**, par lequel **elle s'est engagée à mettre en œuvre ce nouveau protocole avec 6 mois d'avance, soit le 1 juillet 2014**.

Dés le mois de mars 2014, des tests ont été effectués. Des formations internes à la Direction Finances et à l'attention des services gestionnaires ont été mises en place afin d'appréhender les nouvelles codifications à renseigner lors de la saisie des mandats et titres.

Conformément aux engagements, les **flux informatiques sont envoyés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014** selon ce protocole véhiculant des informations plus complètes que précédemment.

La prochaine étape, initialement prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2015, à savoir la **dématérialisation complète de toutes les pièces jointes** (marchés, délibérations, factures etc..) a été reportée compte tenu du projet de mutualisation des services avec la Métropole et d'une harmonisation des pratiques internes.

Malgré ce travail supplémentaire généré par la mise en place de ce protocole et encore actuellement par l'envoi des flux, des bénéfices ont été constatés au moment du pointage du compte administratif avec le compte de gestion du Trésorier (très peu d'erreurs).

### TÉMOIGNAGE



**Jocelyne PLATTELET**  
Directrice de la Direction des Finances

« Lors du Conseil municipal en décembre dernier, l'assemblée délibérante a approuvé le programme pluriannuel de fonctionnement et d'investissement (PPFI) pour la période 2015-2020. Le PPFI prévoit ainsi en fonctionnement un objectif d'évolution moyenne des dépenses courantes à +1,3% et fixe un volume d'investissement à environ 85M€ sur la durée de la mandature. Outil de pilotage et de planification par excellence, le PPFI participera ainsi directement à la mise en œuvre d'une gestion performante. »

### Élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour le mandat 2015-2020

Lors du Conseil municipal en décembre dernier, l'assemblée délibérante a approuvé le **programme pluriannuel de fonctionnement et d'investissement (PPFI)** pour la période 2015-2020.

La **mise en œuvre d'un outil de pilotage et de planification** s'avère en effet nécessaire compte tenu des nombreux enjeux pesant sur les collectivités, notamment en matière de **maîtrise budgétaire** (diminution progressive de la dotation forfaitaire jusqu'en 2017).

Cet outil permet également de responsabiliser l'ensemble des services gestionnaires, d'assurer la transparence de l'action publique et surtout de participer directement à la mise en œuvre d'une gestion performante.

En matière de fonctionnement, le PPFI fixe un objectif **d'évolution moyenne des dépenses courantes à +1,3%\***.

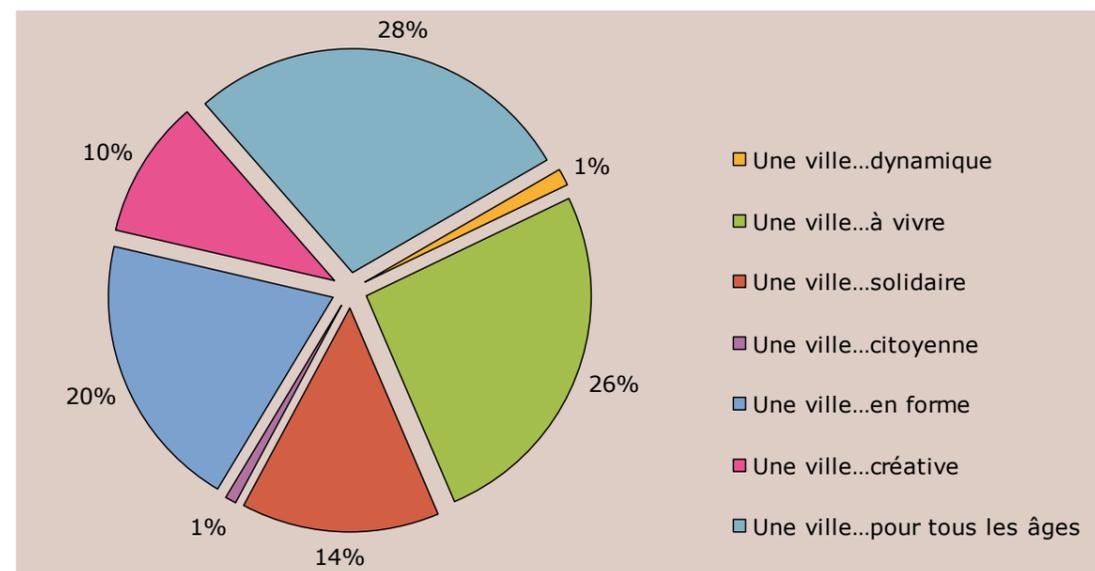
Pour mémoire, les objectifs d'évolution moyenne des principaux postes budgétaires ont été fixés à :

- ◆ Charges courantes : 0%\*
- ◆ Subventions et participations : 0%\*
- ◆ Frais de personnel : +1,9%

\*L'incidence de la Métropole (transfert de compétences et mutualisation) et du projet d'administration n'a pas été prise en compte. L'évaluation précise n'étant pas connue lors de la définition du PPFI.

**Mérignac a prévu de réaliser plus de 85 millions d'euros d'investissement entre 2015 et 2020, dont 61 millions, investis dans des opérations spécifiques (10 millions en 2015) :**

### Répartition des opérations spécifiques par politique publique



**Le solde de 24 millions d'euros permet de financer les opérations récurrentes, portant notamment sur le patrimoine de la Ville.**

## Direction des Systèmes d'Information

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) a pour missions d'assurer la mise en place puis la cohérence et le bon fonctionnement des infrastructures techniques et applicatives de la collectivité.

### FAITS MARQUANTS

#### Élaboration du nouveau schéma directeur des systèmes d'information

Début 2014, la Ville s'est engagée dans la démarche d'élaboration d'un nouveau schéma directeur des systèmes d'information basée sur :

##### ◆ La réalisation d'un état des lieux de l'existant :

- \* Organisationnel : présentation de l'organisation de la DSI, des activités relevant du périmètre de la Direction des Systèmes d'Information.
- \* Technique : réalisation d'une cartographie technique du système d'information (recensement des équipements-serveurs, des sites municipaux, des liaisons Internet...).
- \* Fonctionnel : recensement de l'ensemble de applications-métier constituant le système d'information de la collectivité.

##### ◆ Le recensement des attentes des services et des objectifs de la nouvelle équipe municipale (comme le développement des services numériques à la population, la mise en place d'une politique numérique, la généralisation de la dématérialisation)

La Ville a défini le **futur système d'information** à mettre en œuvre.

Aussi, la Direction des Systèmes d'Information a identifié et planifié les projets à inscrire sur la période 2014-2018 : réalisation du portefeuille de projets 2014-2018 regroupant **39 projets techniques et fonctionnels**.

#### CHIFFRES CLÉS

**5 500**  
incidents pris en charge

**16**  
projets menés (10 projets fonctionnels et 6 projets techniques)

#### CHIFFRES CLÉS

**64**  
% d'équipements d'impression en moins

**67**  
% d'impressions en moins

**42,53**  
kW économisés

#### TÉMOIGNAGE



**Emilie BRANGER**  
Technicienne de l'Observatoire

« Au delà des économies générées pour la collectivité, la mise en place de la politique d'impression pour notre direction a permis selon moi de favoriser les échanges (pratiques et connaissances). Nous avons également gagné du temps au final car les impressions sont très rapides. Je ne regrette pas mon imprimante jet d'encre ! Le paramétrage par défaut des impressions en noir&blanc et en recto-verso est désormais une évidence. Par ailleurs, je suis très satisfaite de la qualité des impressions, notamment pour les nombreuses cartographies et graphiques que nous sommes amenées à élaborer au sein de l'Observatoire. Enfin la possibilité de "rétention" offerte par ces équipements, préserve la confidentialité; demande qui avait été largement pointée lors des audits. »

#### Mise en place d'une politique d'impression

A l'issue d'une phase d'audit, menée en 2013, des solutions d'impression et au terme d'un regroupement, au sein de la DSI, de la gestion de l'ensemble des solutions d'impression de la collectivité (photocopieurs, imprimantes, télécopieurs), il a été décidé, par comité de pilotage organisé en octobre 2013, de la mise en œuvre d'une **politique d'impression, pour l'ensemble des services municipaux**, basée sur :

- ◆ La **mutualisation des solutions d'impression** basée sur un déploiement des nouvelles solutions dans des espaces communs tels que les couloirs.
- ◆ Le **maintien de solutions d'impression dans les bureaux pour les postes de secrétariat et pour répondre à des besoins de confidentialité et de gestion** (exemples : impression des bulletins de salaire, des bons de commande).

La mise en œuvre du projet, prévue sur les années 2014-2015, a permis d'engager, sur l'année 2014, la mutualisation, par remplacement des solutions d'impression de l'ensemble des bâtiments du site Hôtel de Ville, permettant ainsi :

- ◆ Une **réduction du nombre de solutions d'impression** : 166 équipements avant la mise en œuvre du projet ; 60 équipements au terme du déploiement des nouvelles solutions d'impression.
- ◆ Une **réduction du nombre d'impressions réalisées** : 1 008 760 impressions réalisées sur le bâtiment A avant la mise en œuvre du projet ; 329 941 impressions au terme du déploiement des nouvelles solutions.
- ◆ Une **réduction de la consommation énergétique** : 75,23 kW avant l'engagement du projet de mutualisation des solutions d'impression ; 32,70 kW après le déploiement.



## Un projet de Gestion des Services Techniques pour optimiser la prise en charge et le suivi des demandes d'intervention

Le **projet de gestion des services techniques** a pour ambition de fédérer autour d'un même outil l'ensemble des acteurs de la Ville intervenant dans la gestion des demandes d'intervention sur le patrimoine de la ville (Bâtiments, Véhicules, Points Verts, Voirie, Stades extérieurs, etc.).

Après plusieurs mois de préparation pour intégrer les données, former le personnel et mettre en place l'organisation, la mise en service effective de l'outil a débuté en novembre dernier pour le Centre Technique Municipal, le Magasin Général et l'unité mécanique, sur un premier périmètre.

L'objectif principal du projet est de pouvoir gérer le traitement intégral d'une demande d'intervention depuis l'expression du besoin par le demandeur (écoles, crèches, associations, entreprises, particuliers, institutions, services internes de la ville) jusqu'au service rendu par la collectivité.

L'intérêt est de **fluidifier les circuits d'acheminement de l'information vers le personnel qui réalise pour mieux gérer les priorités.**

Des **consignes dématérialisées** peuvent être envoyées aux différentes équipes afin de leur permettre de **répondre aux besoins ciblés** sur leur périmètre tout en permettant une valorisation de leur travail. Les informations de **planification** et de **suivi** sont automatiquement remontées au demandeur qui peut ainsi **suivre le traitement de sa demande.**

## → ET DEMAIN ?

### Schéma directeur

- ◆ Mise en œuvre des projets inscrits au schéma directeur des systèmes d'information.

### Politique d'impression

- ◆ Poursuite de la mise en œuvre de la politique d'impression sur les sites distants : sites municipaux et écoles.

### Projet de gestion des services techniques

- ◆ Étendre le projet à d'autres services de la Ville (notamment le Centre Technique de l'Environnement, la Direction des Sports et les Moyens Généraux).
- ◆ Ouvrir de nouveaux accès au portail des demandes.
- ◆ Dématérialiser les demandes de produits à destination du Magasin Général.
- ◆ Réaliser les interfaces manquantes avec Léon, le logiciel des finances et le système d'information géographique de la Ville.

Appui et support



Communication externe

La Communication a pour objectif d'informer au mieux les Mérignacais sur leur Ville. Aussi met-elle en avant les actions municipales faisant de Mérignac une ville citoyenne, solidaire, dynamique... où il fait bon vivre.

## FAITS MARQUANTS

### Accompagner la communication des services dans la mise en œuvre des politiques publiques

Afin de toujours mieux expliquer l'action municipale, le service communication a accompagné les services sur différentes actions de la feuille de route :

- ◆ **Promouvoir le dynamisme économique de Mérignac** **1 6**  
Mise en place de points presse économiques réguliers pour donner plus de visibilité à l'action du service développement économique et son observatoire.
- ◆ **Imaginer la Ville de demain** **8**  
Réalisation d'une exposition sur les grands projets de la Ville, en lien avec la Direction de l'aménagement urbain (en place à l'Espace infos du Centre-Ville depuis janvier 2015).
- ◆ **Inciter à la pratique sportive** **33**  
Conception, fabrication et diffusion d'un Guide des Sports de Mérignac, en lien avec la Direction des Sports. Création d'une identité visuelle pour les Dimanches Vitalité, la Plaine des Loisirs, les stages multisports et réalisation de supports divers (affiches, flyers, kakémonos...).
- ◆ **Diffuser l'art vivant** **40**  
Communication des Escales d'Été 2014, en lien avec la Direction de la Culture (visuel, supports, relations presse). Promotion de la biennale « Circulez y'a du théâtre à voir ».
- ◆ **Partager les arts visuels** **39**  
Communication de la 1<sup>ère</sup> édition du Merignac Photographic Festival, en lien avec la Direction de la Culture (visuel, supports, relations presse). Promotion des expositions Vieille Église.
- ◆ **Réussir le Projet éducatif et le temps d'accueil périscolaire** **49**  
Communication autour de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Mérignac, en lien avec la Direction de l'éducation : création d'une « mascotte » et d'un slogan, réalisation d'un guide « Mérignac à ton rythme » et d'un « passeport », distribués à tous les élèves.
- ◆ **Réalisation d'un guide « 100% Seniors »**, en lien avec le service des Seniors et des Aînés. Harmonisation graphique des supports existants en adéquations avec le Guide Seniors (livret animations, ports des repas...).

### CHIFFRES CLÉS

**3**  
nouveaux guides réalisés (rythmes scolaires, sports et seniors)

**57**  
communiqués et dossiers de presse diffusés

## Améliorer la qualité de l'information aux Mérignacais et recréer de la proximité

- ◆ Un traitement de l'information plus varié, grâce notamment à la **réalisation de vidéos** (diffusées sur merignac.com, via les réseaux sociaux) **et de reportages photos** sur le terrain (réalisation d'une photothèque regroupant plus de 3 500 photos de la Ville et de ses événements).
- ◆ Une présence de la Ville renforcée sur les réseaux sociaux et dans les médias. **Un agenda** listant de manière plus exhaustive **les manifestations mérignacaises** sur merignac.com.
- ◆ **Un soutien et relais aux événements « fédérateurs »** dans la Ville : Forum des Assos, animations de Noël, Quartier Libre, Fête de la Musique, 14 juillet, etc. Organisation de la manifestation d'accueil des Nouveaux Mérignacais.
- ◆ **Une participation des habitants sollicitée** : la mise en place de « Rencontres avec le Maire », retranscrites dans Mérignac Magazine (juin 2014, janvier 2015) ; l'organisation d'une séance photos pour des seniors Mérignacais volontaires pour illustrer le guide « 100% Seniors » ; la réalisation d'une campagne des vœux (2015) mettant en scène les Mérignacais.

### CHIFFRES CLÉS

Plus de **3 500**  
photos dans la photothèque

**1 600**  
visiteurs quotidiens sur merignac.com

**200**  
nouveaux Mérignacais  
accueillis pour découvrir la  
Ville et ses services

## Contribuer à l'exemplarité de l'administration municipale

- ◆ **Maîtrise des dépenses publiques** (baisse des dépenses de l'imprimerie de 30% en 3 ans) grâce à la rénovation de l'imprimerie et au renouvellement du parc machines. Nouvel équipement numérique acquis en 2014 (nouvelle politique d'impression). Augmentation significative du nombre de supports réalisés en interne (aussi bien en création qu'en impression).
- ◆ Renouvellement du **label imprim'vert**.

## → ET DEMAIN ?

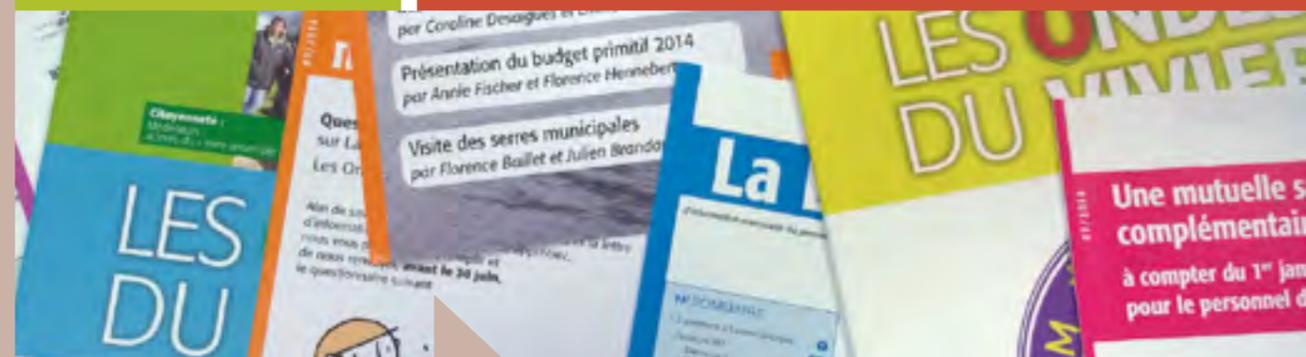
### Accompagnement des services

- ◆ Continuer de valoriser les services publics mérignacais et l'innovation municipale.
- ◆ Accroître la collaboration avec les services pour disposer de l'information la plus fiable et la plus pertinente.
- ◆ Soutien à la mise en place de nouveaux projets des services en création et impression.
- ◆ Renouvellement du label Imprim'vert grâce à une gestion exemplaire de nos déchets.

### Qualité de l'information et proximité

- ◆ Mettre en cohérence nos outils numériques et lancer la réalisation d'un nouveau site internet (début 2016).
- ◆ Contribuer à la refonte de la relation aux usagers et anticiper au maximum leurs besoins d'information.
- ◆ Susciter davantage la participation des habitants et lancer les bases d'une communication plus ciblée (jeunes, quartiers...).

Appui et support



## Communication interne

La Communication interne a pour objectif de mieux partager l'information en interne pour l'ensemble des agents municipaux.

### TÉMOIGNAGE



**Michaël LACOUR**  
Chargé de communication interne

« Des réunions internes d'information avec le personnel au dispositif de concertation et d'appel à la participation de tous, la fonction "communication interne" est d'abord un témoin privilégié des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'administration.

Ensuite, la communication interne remplit sa mission de base, son cœur de métier en diffusant une information complète et écrite, via des supports existants ou spécifiques, pour permettre une compréhension optimale du personnel aux nouvelles orientations des élus et de la Direction générale.

Enfin, le projet d'administration présente un double objectif : un changement d'organisation (organigramme des services) et des changements des modes de fonctionnement. La communication interne accompagne dans la durée ces transformations et contribue par son action à soutenir les équipes dans l'exercice d'un service public de qualité. »

## Amélioration de la qualité de l'information et de la communication aux agents de la collectivité

Depuis septembre, la communication interne est rattachée à la Direction Générale des Services.

Pendant cette année, elle a œuvré sur :

- ◆ **Relais d'informations internes / création de supports** (janvier-décembre) : lettre interne (11 numéros), magazine Ondes du Vivier (3 numéros), point d'étape bien-être au travail (1 dépliant), communication complémentaire santé (1 dépliant), tournoi de football inter services (1 flyer).
- ◆ **Transmission de la mémoire** (avril) : numéro spécial des Ondes du Vivier sur les 40 ans de mandat de Michel Sainte-Marie.
- ◆ **Installation de la nouvelle équipe municipale** (mai-juin) : 4 réunions cadres, dépliant de présentation des élus avec délégation.
- ◆ **Questionnaire de lectorat** sur la lettre interne et le magazine (juin).
- ◆ **Création et mise en œuvre d'un accueil collectif** pour les nouveaux recrutés à la ville (septembre-décembre).
- ◆ **Lancement du projet d'administration** (octobre).
- ◆ **Réalisation de la feuille de route**, déclinaison opérationnelle du programme (octobre-décembre).
- ◆ **Présentation du budget et du plan prévisionnel d'investissement** en politique publique (décembre).
- ◆ **Création d'une cérémonie en l'honneur des retraités** de la collectivité (décembre).

